

GRAND
THÉÂTRE
QUÉBEC



R A P P O R T A N N U E L

2 0 2 4 - 2 0 2 5

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
L'ORGANISATION	6
Mission.....	6
Un lieu de diffusion unique	6
Synthèse de la programmation 2024-2025	7
Spectacles et activités	8
TABLEAU SYNOPTIQUE PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027	14
RESSOURCES HUMAINES.....	16
Personnel permanent au 31 août 2025	16
RESSOURCES FINANCIÈRES.....	18
Rapport de la direction	18
Rapport de l'auditeur indépendant	19
États des résultats	21
UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES	40
GESTION DES EFFECTIFS.....	41
AUTRES EXIGENCES.....	42
Sommaire des résultats 2024-2025 du plan d'action de développement durable 2023-2028	42
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.....	46
La diversité, une valeur ajoutée	46
Code d'éthique et de déontologie.....	48
Gouvernance de la société.....	50
Profil des compétences	53
Activités du conseil d'administration et de ses comités	54
Relevé annuel des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités	56
Rémunération	57
Accès à l'information et protection des renseignements personnels.....	58
Application de la politique linguistique de l'état et de la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle dans l'administration	58
Politique de financement des services publics 2024-2025	59
COMMANDITAIRES.....	60

RÉDACTION
L'équipe du Grand Théâtre de Québec
et Josianne Desloges, rédactrice

RÉVISION
Ghislain Bédard

COORDINATION
Mireille Pouliot, Nathalie Boulay, Lucie Cloutier et Sabrina Ing

PHOTO DE LA COUVERTURE
Coro Casse, Prisme
Photo : Do Phan Hoi

CONCEPTION VISUELLE ET INFOGRAPHIE
Benoit Tremblay Communication

LETTRE AU MINISTRE

Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres du conseil de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2025.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le président du conseil d'administration,



Éric Thibault, CPA auditeur, ASC, C.DIR.

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE



Photo : Vedim Dantiel



Photo : Stéphanie Bourgeois

UNE ANNÉE DE TRANSITION ET DE VITALITÉ

L'année 2024-2025 a marqué une transition de leadership à la Société du Grand Théâtre de Québec, portée par la continuité du Plan stratégique 2023-2027 et la réalisation de chantiers structurants. Cette période a aussi illustré la vitalité artistique et l'engagement envers les publics, confirmant le rôle central du Grand Théâtre dans l'écosystème culturel de la Capitale Nationale.

Le talent de l'équipe a été reconnu lors du Gala de l'ADISQ 2024, où le Grand Théâtre a reçu le prix d'Équipe de diffusion de l'année, soulignant la qualité et la passion des équipes pour la mission.

Notre arrivée s'est faite dans un esprit d'ouverture et de collaboration, favorisant une transition harmonieuse grâce à un dialogue étroit entre le conseil d'administration et la direction générale. Nous remercions sincèrement les membres du conseil, les comités et l'équipe de direction pour leur engagement, qui a renforcé l'élan collectif de l'institution.

DES RÉALISATIONS STRUCTURANTES ET PORTEUSES D'AVENIR

Parmi les chantiers majeurs, une stratégie forte a permis d'aligner la structure organisationnelle avec la mission, de renforcer la commercialisation et d'accroître l'agilité de l'organisation. D'importants travaux ont été réalisés, notamment la réfection des systèmes de ventilation et le maintien de la disponibilité des

salles, témoignant de la rigueur des équipes. Les travaux à la salle Louis-Fréchette pour le remplacement du système de levage et de ses contrôles ont constitué un jalon important, nécessitant une préparation minutieuse.

L'amélioration de la sécurité numérique du système de billetterie et l'intégration d'un logiciel central à la gestion des spectacles ont modernisé les outils et renforcé l'efficacité de la gestion.

UNE PROGRAMMATION OUVERTE ET DIVERSIFIÉE

Le Grand Théâtre a poursuivi une programmation accessible et audacieuse, mettant en valeur la danse, les artistes du Québec et de la Francophonie, et une diversité de disciplines. Les séries, festivals et collaborations ont offert un panorama riche, incluant des spectacles phares, un soutien aux artistes émergents, et une place de choix aux résidents comme Le Trident, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Opéra de Québec et le Conservatoire de musique de Québec. Le STUDIOTELUS a accueilli plus de 100 représentations, affirmant sa pertinence pour la relève et les jeunes publics. L'intégration du Dôme a enrichi l'offre immersive et innovante.

COMMUNAUTÉS, RAYONNEMENT ET PARTENARIATS

La médiation culturelle s'est développée avec plus de vingt activités, rejoignant de nouveaux publics et renforçant l'accessibilité culturelle. L'intégration des représentations scolaires et l'élargissement de l'offre jeunesse témoignent de l'importance accordée au développement des publics futurs. Le festival BIG BANG a marqué l'année par son expérience musicale immersive.

Le Grand Théâtre a participé à des initiatives interinstitutionnelles, notamment avec le ministère de la Culture et des Communications. Les actions de rayonnement ont confirmé son rôle d'acteur culturel régional et national. Le projet Constellation verte, réalisé avec Nature Québec et plusieurs partenaires, a transformé les espaces végétalisés autour du Grand Théâtre, contribuant au verdissement du quartier.

Le partenariat majeur avec TELUS poursuit son évolution depuis maintenant cinq ans. Basé sur le partage d'une vision commune, il demeure un levier essentiel pour soutenir, entre autres, la danse, les arts émergents et les séries jeunesse, tout en favorisant la découvrabilité des artistes et la diversification des publics. Nous souhaitons adresser notre reconnaissance sincère à l'équipe de direction de TELUS qui, année après année, rivalise de créativité et d'autant de détermination pour mettre de l'avant de nombreuses initiatives novatrices.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : ANCRER LA TRANSITION

La réalisation du Plan d'action de développement durable 2023-2028 du Grand Théâtre demeure au cœur de nos priorités. L'obtention de la certification Argent du programme Scène écoresponsable confirme l'intégration de pratiques responsables. Le partenariat avec Alvéole pour l'entretien de ruches urbaines sensibilise à la biodiversité. La collaboration avec Les Urbainculteurs et Loisirs Montcalm pour le potager urbain renforce l'ancrage du Grand Théâtre dans son quartier et contribue à la sécurité alimentaire.

REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre profonde gratitude à toutes celles et ceux qui font du Grand Théâtre un lieu vivant et essentiel : membres du conseil d'administration, équipe de direction, personnel, organismes résidents, partenaires artistiques et institutionnels. Un remerciement particulier à l'équipe du sous-ministère et au cabinet du ministre de la Culture et des Communications. À notre Ministre Mathieu Lacombe, nous témoignons notre reconnaissance pour son soutien à la défense des arts et de la culture au Québec.

Grâce à votre engagement et votre passion, nous poursuivons ensemble une vision claire : celle d'un Grand Théâtre enraciné dans sa mission, fort de ses alliances, porté par la diversité artistique et résolument tourné vers l'avenir.

Éric Thibault, CPA auditeur, ASC, C.DIR.

Annie Talbot, ASC, C. Dir.

L'ORGANISATION

MISSION

Depuis près de 55 ans, à titre de diffuseur majeur des arts de la scène, le Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982 et modifiée en 2007, son rôle vise à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant des scènes internationale, nationale ou locale. La mission du Grand Théâtre consiste à procurer un lieu de résidence aux organismes majeurs, à favoriser l'accessibilité aux différentes formes d'arts de la scène et à promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

UN LIEU DE DIFFUSION UNIQUE

Le Grand Théâtre offre trois salles de spectacle hautement polyvalentes : Louis-Fréchette, qui peut accueillir 1 885 spectateurs, Octave-Crémazie, qui compte 510 places, et le STUDIOTELUS, pouvant recevoir de 100 à 200 personnes, selon la formule. Cette troisième salle, munie d'un service de bar, se veut un espace multifonctionnel et polyvalent de création, de diffusion des arts technologiques et des arts de la scène. Notons que le Grand Théâtre abrite deux salles de répétition. En outre, il est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Opéra de Québec, l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident et le Conservatoire de musique de Québec.



Photo : Stéphane Bourgeois



Photo : Jean-François Gravel



Photo : Stéphane Bourgeois



Jacques Michiel

SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION 2024-2025

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE	NOMBRE DE SPECTACLES	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	POURCENTAGE D'ASSISTANCE	DIFFUSIONS, REPRÉSENTATIONS ET CODIFFUSIONS
CHANSON FRANCOPHONE	10	15	18 870	88 %	10
CINÉ-CONFÉRENCE	6	6	5 371	48 %	0
COMÉDIE MUSICALE	5	23	24 152	59 %	0
CONCERT SYMPHONIQUE	34	63	82 961	84 %	3
CONTE	1	2	3 691	99 %	0
DANSE	5	5	3 803	67 %	5
ÉVÉNEMENT PRIVÉ	5	6	5 307	100 %	1
HUMOUR	19	27	42 900	90 %	5
JAZZ	2	2	1 335	88 %	2
JEUNESSE	2	2	2 553	90 %	2
MUSIQUE DU MONDE	5	5	846	65 %	5
OPÉRA	3	13	13 189	61 %	0
RÉPÉTITION OUVERTE	1	1	150	100 %	0
THÉÂTRE	1	1	621	57 %	1
THÉÂTRE MUSICAL	1	1	582	56 %	1
VARIÉTÉS	17	17	20 222	81 %	14
Sous-total	117	189	226 553	79 %	49

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

CHANSON FRANCOPHONE	9	11	4 761	86 %	6
CINÉ-CONFÉRENCE	1	1	446	89 %	0
CONFÉRENCE	2	2	803	79 %	1
DANSE	4	5	1 381	58 %	4
ÉVÉNEMENT PRIVÉ	3	3	1 062	90 %	1
HUMOUR	12	15	6 681	88 %	7
JAZZ	2	2	838	83 %	2
JEUNESSE	7	14	5 725	83 %	7
THÉÂTRE	11	128	50 687	77 %	3
VARIÉTÉS	10	12	5 103	84 %	8
Sous-total	61	193	77 487	79 %	39

STUDIOTELUS

CHANSON FRANCOPHONE	11	11	1 051	75 %	10
CINÉ-CONFÉRENCE	1	1	100	100 %	1
CONCERT SYMPHONIQUE	1	1	80	82 %	0
DANSE	2	2	277	92 %	2
ÉVÉNEMENT PRIVÉ	24	24	1 857	97 %	18
HUMOUR	8	8	590	73 %	8
JAZZ	3	3	263	64 %	3
JEUNESSE	6	9	1 134	66 %	6
MUSIQUE DU MONDE	3	3	280	65 %	3
VARIÉTÉS	17	18	1 619	73 %	17
Sous-total	76	80	7 251	77 %	68

FOYERS, COUR ET AUTRES

Sous-total	38	42	7 174	92 %	36
-------------------	-----------	-----------	--------------	-------------	-----------

LE DÔME

Sous-total	4	271	15 334	61 %	4
Grand total	296	775	333 799	78 %	196

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE	LOUIS-FRÉCHETTE	OCTAVE-CRÉMAZIE	FOYERS & COUR	STUDIOTELUS	TOTAL
REPRÉSENTATIONS	189	193	42	80	504
MONTAGE, DÉMONTAGE ET RÉPÉTITIONS	37	58	0	6	101
Total	226	251	42	86	605

SPECTACLES ET ACTIVITÉS

Depuis près de 55 ans, le Grand Théâtre de Québec fait vivre les arts de la scène et vibrer le cœur des Québécois. La diversité des spectacles programmés au cours de la saison 2024-2025 sur les scènes du Grand Théâtre visait à permettre des rencontres mémorables entre le public et des artistes de tous horizons. Comme en témoigne la revue des activités présentées, l'accès des citoyens à un large spectre des arts de la scène se voulait, encore une fois, une préoccupation centrale.

UNE PROGRAMMATION PLURIDISCIPLINAIRE

La programmation du Grand Théâtre valorise l'accessibilité, le développement culturel et la qualité. On y retrouve chaque année des artistes d'origines variées et de tous les horizons disciplinaires, allant de la chanson à la musique symphonique en passant par la danse, le théâtre, l'humour ou encore l'opéra. Les différents publics ont ainsi l'occasion d'apprécier des propositions artistiques riches et des artistes de renom ou émergents qui partagent leurs préoccupations et leurs aspirations.

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Don Juan - 20^e anniversaire
Lili St-Cyr
Beau Dommage symphonique
Céline Symphonique
Simon Leblanc
David Goudreault
Yvon Deschamps raconte la shop
QW4RTZ
Boucar Diouf
Daniel Bélanger
Ocie Elliot
2Frères
Le Matou
Isabelle Boulay
Un piano pour Noël
The Dead South
Elisapie
Mario Jean
Pierre Lapointe
*Le Seigneur des Anneaux :
La Communauté de l'Anneau - En concert*
Ensemble d'En direct de l'Univers
Hommage à Vienne
Philippe-Audrey Larrue St-Jacques
*Pub Royal - La comédie musicale
des Cowboys Fringants*
Supertramp Memories

Belmont
Dominic Paquet
Émile Proulx-Cloutier symphonique
Fred Pellerin
AC/DC symphonique
Marthe Laverdière
Roch Voisine
Jonathan Roy
Jesse Cook
Brett Kissel
*Histoires sans paroles -
Harmonium symphonique - Le Film*
Damien Robitaille
Led Zeppelin Symphonic
Grand Corps Malade
Bond Symphonique
MG3 et California Guitar Trio
*Avatar, le dernier maître de l'air -
En concert*
Claude Dubois
Chilly Gonzales
Dirty Dancing en concert
Alex Vizorek
Barka
Charlebois symphonique avec l'OSQ
Roxane Bruneau
Murray Head
Voivod symphonique

Eve Côté
Esstradinaire Esstradivarius
Les Nonnes
Paul Mirabel
*Jazz at the Lincoln centre
with Wynton Marsalis*
Les Belles-Sœurs symphonique
Festival Juste pour rire :
- Gala Matthieu Pepper
- Gala Laurent Paquin
- Gala PA Méthot
- Gala Billy Tellier & Tommy Néron
- Gala Véronique Claveau
- Gala Claude Legault
- Les Grands Bien-cuits - Patrice L'Écuyer
- Les Grands Bien-cuits - Gildor Roy
- Les Grands Bien-cuits - Marina Orsini
- Les Grands Bien-cuits - Garou

SCÈNE DE LA SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

Constantinople :
- *re:Orient*
- *Souffles*
- *Estuaire*
Omar Sosa & Seckou Keita
The Brooks
Héritières

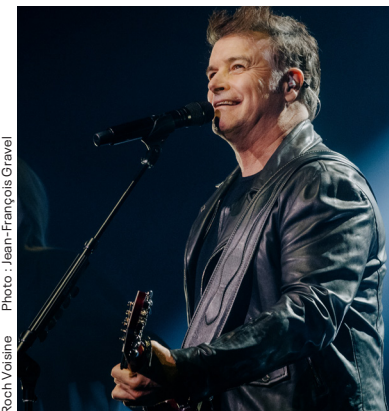


Photo : Jean-François Gravel



Photo : Rolline Laporte



Photo : Jean-François Gravel



Photo : Ludo Marcotte

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

Avec le temps... Dalida
Michelle Desrochers
Marie-Jo Thério
Supertramp Memories
Louis T
Rosalie Vaillancourt
Marie Carmen
Louise Latraverse
Ian Kelly
Dominique Morneau
Kim Richardson
Jean-Thomas Jobin
Marie-Claude D'Aoust - *Fille de trans*
Claude Meunier et La Famille Denuy
Ingrid St-Pierre
Laurence Jalbert
Catherine Major
Valence
Beyries
Mélanie Couture
Anne Roumanoff
Alexandre Poulin
Maneige
Billy Tellier
Alain Choquette
Charles Beauchesne - *Jack l'éventreur*
Charles Beauchesne - *La Peste noire*
Wooden Shapes

Loui Maufette - *Ô loup! et autres
palpitations poétiques*
Dominique Fils-Aimé
Daniel Lavoie
Stéphane Fallu
Time It Was
Hubert Proulx - *On s'lâche pas*
Tressages
Catherine Dorion - *Sciences po 101*
Daniel Lavoie
Ron Di Lauro Sextet
Térez Montcalm
Mathieu Pepper
Guillaume Pineault

STUDIOTELUS (exceptés événements gratuits)

JF Otis
KJT
Gabrielle Caron
Justin Saladino Band
Fovelle
Boubé
Nicolas Jobin :
- *Les Lundis des La! La! : l'absurde*
- *Les Lundis des La! La! : le sexe*
- *Les lundis des La! La! : cacaphonie*
LOVA
Jordan Officer
Jourdan Thibodeau

Jason Bajada
Too Many Cooks
Léonie Gray
Less Toches
Mike Beaudoine
Slim Tony
Sam Breton
Thomas Levac
Fernie et Billie du Page (programme
double)
Samba Touré
Calamine
Josiane Aubuchon
Maten
Joseph Edgar
David Pineau
Dave Morgan
Jeannot Bournival
Misc
Randall Spear
Les Fils du Facteur
Léa Stréliski
Jacques Michel
La Déferlance
Francis Degrandpré
Kukum de Michel Jean
Taktika
Claude Lemesle
Jérémy Carrier
5 for Trio
DJ Monsieur PY avec musiciens et CHOS3

FOYER DE LA SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

James Gelfand
Marianne Trudel
KRUTb
Rafael Zaldivar
Jean-François Groulx joue Ennio Morricone

HORS LES MURS - LE DÔME

Érigé dans la cour du Grand Théâtre, Le Dôme est une imposante structure éphémère où sont présentées des créations spécialement conçues pour une diffusion à 360°, accompagnées d'environnements sonores riches et enveloppants.

Hurtubise : Saisir le chaos
Résonances boréales 360 - Roman Zavada
Pink Floyd: The Dark Side of the Moon
Temporel
Space Explorers - The ISS Experience :
- Épisode 1 : Adapt
- Épisode 2 : Advance
Have a Safe Trip - Muze Jazz Orchestra

DES SÉRIES EN PARTICULIER

DANSE

Depuis plusieurs décennies, le Grand Théâtre est reconnu comme un foyer de la danse. En plus de poursuivre une collaboration durable avec La Rotonde, le Grand Théâtre est membre de l'association Danse sur les routes du Québec. Encore une fois, le public était convié à découvrir des productions audacieuses et emballantes. Représentatives des mouvances actuelles notamment, les compagnies invitées à se produire sur nos scènes se font l'écho de tendances internationales qui contribuent à définir le genre.

JOAT en tournée
Janie et Marcio - *Sans Toi(t)*
Les Grands Ballets Canadiens - *Danser Beethoven : Symphonies No 5 et 7*
Bigico - *Match d'impro de Gigue*
PPS Danse - *Danse Lhasa Danse*
Compagnie de la Citadelle - *Nuit*

Alan Lake Factori(e) - *S'abreuver des volcans*
Ample Man Danse - *Alexis*
Le patin libre - *Murmuration* (présenté à l'aréna Michel-Labadie)
Festival Coro Casse :
- Soirée Kickoff
- Tentacle Tribe - *Prisme*
- Battle Coro Casse
- We All Fall Down - *Papillon*

FAMILLE

Soucieux de joindre un public de tous âges, le Grand Théâtre de Québec inclut des spectacles familiaux dans sa programmation. Créés spécialement pour les enfants et offerts à prix attractifs (voire gratuitement), ces représentations connaissent un bel engouement et ce créneau est appelé à se développer.

Atchoum
La Mystérieuse École
Nicolas Noël
Kid Kouna



Murray Head Photo : Stéphane Bourgeois



Borklia Mätti Photo : Stéphane Bourgeois



Maneige Photo : Jean-François Gravel



Brett Kisiel Photo : Stéphane Bourgeois



Glob Photo : JF Savaria



Big Bang Photo : Stéphane Bourgeois



Alexandre Poulin Photo : Jean-François Gravel

Béa Bestiole
Soudain les îles
La magie de la chimie
Buzz Cuivres
Daniel Coutu
Glob
Festival Big Bang (incluant une trentaine d'animations, de spectacles et d'ateliers)

SCOLAIRE

Afin de favoriser le développement des publics et l'accès aux arts de la scène pour tous, un théâtre musical, un spectacle de danse et un spectacle de cirque ont été présentés dans un cadre scolaire aux élèves du primaire et du secondaire durant l'année 2024-2025.

Pub Royal - La comédie musicale des Cowboys Fringants
Ample Man Danse - *Alexis*
Glob

CONCERTS POUR TOUTES LES OREILLES

KJT
Millimetrik
Valence
Dominique Fils-Aimé
Mélicha Lavergne

CINÉ-CONFÉRENCES DES GRANDS EXPLORATEURS

Depuis nombre d'années, les Québécois parcourent la planète sans même devoir quitter leur port d'attache grâce aux ciné-conférences présentées par Les Grands Explorateurs. Pour chacune des sept destinations vedettes de la saison 2024-

2025, l'auditoire était invité à vivre des incursions dans des cultures fascinantes et des environnements à couper le souffle.

L'Odyssée sous les glaces
Normandie, de merveilles en mémoire
Le Honduras, entre passé conflictuel et présent paisible
Thaïlande, au pays du sourire
Les Baléares, les belles méditerranéennes
Le Canada, terre de grands espaces
Terre de Feu : le bout du monde

LES RÉSIDENTS DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC

Sous la direction inspirante du chef Clemens Schuldt, la saison 2024-2025 de l'Orchestre symphonique de Québec s'illustre par un engouement record, attirant plus de 150 000 spectateurs et affichant complet pour 12 concerts. Artistiquement, l'année a été marquée par le dantesque Festival Beethoven et la présence d'invités de renommée internationale et par la création de Katia Makdissi-Warren, réunissant des artistes inuits et des Premières Nations, qui a été présentée en marge de *La neuvième de Beethoven*. Fortement ancré dans sa communauté, l'Orchestre a déployé un vaste programme de médiation culturelle totalisant 324 activités et rejoignant plus de 32 000 personnes, dont 17 000 jeunes.

La « *Pathétique* » de Tchaïkovski, chef : Clemens Schuldt avec Bruce Liu, piano

Queyras et Schuldt : rencontre au sommet, chef : Clemens Schuldt avec Jean-Guihen Queyras, artiste associé et violoncelle

Harry Potter And The Philosopher's Stone™ In Concert, chef : Evan Mitchell, en ciné-concert

Le Requiem de Mozart, chef : Dinis Sousa, avec Anna-Sophie Neher, soprano; Rihab Chaieb, mezzo-soprano; Philippe Gagné, ténor; Tomislav Lavoie, basse; le Chœur de l'Orchestre symphonique de Québec et David Rompré, chef de chœur

L'eau et le feu: Génial!, avec Martin Carli, animateur neuroscientifique

Charles Richard-Hamelin joue Chopin, chef : Clemens Schuldt avec Charles Richard-Hamelin, piano

Le concerto pour violon de Tchaïkovski, chef : Clemens Schuldt avec Vadim Gluzman, violon; Anouar Barrada, chant soufi; Didem Başar, kanun; Adam Barrada, derviche tourneur

Noël en chœur, cheffe : Roseline Blain avec Marie-Andrée Mathieu, mezzo-soprano; Chœur de l'Orchestre symphonique de Québec; David Rompré, chef de chœur

Aux portes de l'Amérique du XXe siècle, chef : Clemens Schuldt avec Julia Hagen, violoncelle

Une Saint-Valentin avec Brel, avec Pierrot Fournier, chanteur

La cinquième de Beethoven, chef : Clemens Schuldt avec Jean-Guihen Queyras, artiste associé et violoncelle

Lortie joue Mozart, chef : Clemens Schuldt avec Louis Lortie, piano

La cinquième de Tchaïkovski, chef : Kerem Hasan avec Diana Tishchenko, violon

La nuit de la percussion, chef : Clemens Schuldt avec Colin Currie, percussion. Concert conjoint avec la participation des étudiants du Conservatoire de musique de Québec et de la Faculté de musique de l'Université Laval



Alan Lake Factorie Photo : Stéphane Bourgeois

Mario Jean Photo : Stéphane Bourgeois

La neuvième de Beethoven, chef : Clemens Schuldt avec Les Violons du Roy; Eya-Hey Nakoda, groupe de chanteurs et de joueurs de tambour pow-wow; Anders Hunter, directeur musical; Kirsten MacKinnon, soprano; Julie Boulianne, mezzo-soprano; Lawrence Wiliford, ténor; Robert Gleadow baryton-basse; Chœur de l'Orchestre symphonique de Québec; David Rompré, chef de chœur

Le carnaval des animaux, avec Véronika Makdissi-Warren, metteuse en scène
Marc-André Hamelin joue l'empereur, chef : Duncan Ward avec Marc-André Hamelin, piano

Hollywood 8, chef : Andrei Feher avec Véronika Makdissi-Warren, animatrice et conceptrice; Bertrand Alain, animateur et concepteur, Janie Lavoie, scénographe
Flamenco!, chef : Clemens Schuldt avec María Toledo, chanteuse flamenco; Caroline Planté, guitariste flamenco; avec la participation de dix étudiants du Conservatoire de musique de Québec

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC

Le Conservatoire de musique de Québec, qui est une institution d'enseignement prestigieuse permettant aux musiciens d'évoluer vers la maîtrise de leur instrument. En plus d'une dizaine de récitals dans le cadre de la série Midis-Musique, des concerts de grande envergure sont présentés chaque année.

La Symphonie du Destin sous la direction de Jean-Claude Picard
Inspirant nouveau monde sous la direction de Clemens Schuldt

Les Incontournables Carmina Burana sous la direction de Jean-Claude Picard

En marge du concert *Les Incontournables Carmina Burana*, les Conservatoires d'art dramatique et de musique de Québec ont tenu un événement-bénéfice annuel - *Le cabaret de tous les possibles* - mettant en valeur le talent exceptionnel des élèves en musique et en art dramatique de la grande région de Québec. La présidente d'honneur Annie Talbot, PDG du Grand Théâtre de Québec, accompagnée du parrain d'honneur, Gaston Déry, et de la marraine de la soirée, Hélène Florent, ont été les figures de proue de cet événement.

OPÉRA DE QUÉBEC ET FESTIVAL D'OPÉRA DE QUÉBEC

Marquant le 40^e anniversaire de sa première production, l'Opéra de Québec a offert une saison 2024-2025 riche en couleurs avec deux productions originales : la rare comédie médiévale *Le Comte Ory* de Rossini et le grand classique verdien *Il trovatore*, de retour après 15 ans d'absence. L'année s'est conclue par une 14^e édition du Festival d'opéra de Québec qui célébrait la pluralité des figures féminines et la liberté avec la présentation de *Carmen* de Bizet, 150 ans après sa création.

Le Comte Ory de Rossini, direction musicale de Laurent Campellone et mise en scène de Jean-Romain Vesperini
Il Trovatore de Verdi, direction musicale de Federico Tibone et mise en scène de Jean-Sébastien Ouellette

Dans le cadre du Festival d'opéra de Québec :

Carmen de Georges Bizet, direction musicale de Jacques Lacombe et mise en scène et costume de Nicola Berloff

THÉÂTRE DU TRIDENT

La 54^e saison du Théâtre du Trident affiche un bilan vigoureux caractérisé par la participation de 198 artistes sur un total de 195 représentations (dont 119 au Grand Théâtre) au sein de cinq productions régulières et d'un événement hors-série qui ont rejoint, ultimement, près de 50 000 spectateurs. Outre le succès de fréquentation de pièces comme *Paul à la maison* ou *Othello*, l'année a été marquée par un engagement social fort, souligné par l'obtention du prix Mosaïque 2024 pour le leadership de l'organisation en matière d'accessibilité universelle ainsi que par des initiatives d'écoresponsabilité concrètes. Le rayonnement du théâtre s'est aussi confirmé par un nombre record de 17 matinées scolaires rejoignant plus de 7 500 élèves et la récolte de plusieurs prix Théâtre saluant l'excellence artistique de ses productions.

Paul à la maison (en coprésentation avec le Grand Théâtre de Québec), texte de Michel Rabagliati, mise en scène de Lorraine Côté

Yahndawa, texte de Marie-Josée Bastien, mise en scène de Véronika Makdissi-Warren, en coproduction avec Menuentakuan et le Théâtre Niveau Parking
Les gens, les lieux, les choses, texte de Duncan Macmillan, traduction de David Laurin, mise en scène d'Olivier Arteau, en coproduction avec Duceppe

Othello, texte de William Shakespeare, adaptation de Jean Marc Dalpé, mise en scène de Didier Lucien, en coproduction avec le Théâtre du Nouveau Monde
Surveillée et punie (hors-série), livret de Safia Nolin et de Jean-Philippe Baril Guérard, idéation et mise en scène de Philippe Cyr, en coproduction avec L'homme allumette, le Théâtre français du Centre national des arts (Ottawa) et Les plateaux sauvages (Paris), en collaboration avec le Trident et le Mois Multi

La trajectoire des confettis, texte de Marie-Ève Thuot, adaptation pour la scène de Sophie Vaillancourt-Léonard, mise en scène de Danielle Le Saux-Farmer

ANIMATIONS GRATUITES

Afin de poursuivre une tradition d'initiations culturelles remontant aux origines du Grand Théâtre, une programmation d'animations visant à permettre à tous les Québécois de découvrir une pléiade d'artistes d'ici et d'ailleurs dans des répertoires très variés est proposée.

MIDIS-MUSIQUE

Coprésentation avec le Conservatoire de musique de Québec

Olivier Roberge
Raphaëlle Sylvain
Hélène Meunier
Alice St-Laurent
Nathanaël Cardinal
Charles Garant Demers
Vincent Dorion-Thériault
François Brunelle

CROISSANTS-MUSIQUE

Jacques Surette
Shaun Ferguson
Borkia Matti
É.T.É.
D'Lovelies
Valérie Clio
David Lafore
Diogo Ramos
Aysay
Waahli
Jessica Latouche, Dominique Gagné et Jean-François Mailloux
Danse K par K
Jane & Compagnie
Johnny Saunders
Sophye Soliveau

STUDIOTELUS

(événements gratuits)

Block Party de JOAT
Lancement d'album de Cindy Bédard
Lancement du film *Les Héritières*
Lancement d'album d'Ivan Boivin-Flamand
Lancement d'album de Tire le coyote
Documentaire de Yohan Malka, Thomas Sankara : *Histoire d'une légende*
Bingo littéraire Kwahiatonhk!

ŒUVRES TECHNOLOGIQUES, EXPOSITIONS ET VERNISSAGES

Éons - Nélane Racine et Simone D'Ambrosio
Brasier d'abyme ascendant - Mathieu Valade
Osmose - Audiotopie
Réflexions lumineuses - Pierric Ciguineau et Serge Gingras

ÉVÉNEMENTS PRIVÉS

Comme chaque année, des organisations œuvrant dans divers secteurs d'activité ont choisi nos salles afin d'y tenir des événements privés faisant appel aux arts de la scène.

Fidèle à sa réputation, l'équipe du Grand Théâtre met ainsi son expertise au service des clients afin de les guider dans leur démarche et de les accueillir dans des conditions optimales.

Le Trident - Forum et rentrée
Le Trident - Remise de prix de l'Association québécoise des critiques de théâtre (AQCT)
Le Trident - Prix Théâtre
Cocktail de l'Orchestre symphonique de Québec
Fondation Portage
Motivaction Jeunesse
RIDEAU - Vitrites et cocktail
Phoque OFF - Vitrites
La Tribu - Réception et vitrines
Production Martin Leclerc
Cérémonie de l'ingénieur
Conservatoire - Palmarès
Les Homardises - Cité/Joie
Soirée des Diamants - CHU de Québec et Université Laval
Cérémonie de fin d'études - École secondaire Les Etchemins
Cérémonie de fin d'études - École secondaire de Pointe-Lévy
Le Dôme - Médiatique
Le Dôme - Événement VIP

LANCEMENTS DE SAISON ET CONFÉRENCES DE PRESSE

Lancement de saison - Danse 2024-2025
Lancement de saison de l'Orchestre symphonique de Québec 2025-2026
Conférence de presse - Lancement de saison au Domaine Forget
Conférence de presse - KWE!
À la rencontre des peuples autochtones
Conférence de presse - Festival Québec Jazz en Juin



Héritières Photo : Jean-François Gravel

TABLEAU SYNOPTIQUE PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

Mission

Procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

Vision

Être un acteur et un partenaire de premier plan pour le développement des arts vivants et de leurs publics dans la grande région de la Capitale-Nationale et au Québec.

Valeurs

La Société du Grand Théâtre de Québec adhère pleinement aux cinq valeurs fondamentales de l'administration publique québécoise que sont la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect. Elle possède également ses propres valeurs organisationnelles qui guident l'ensemble de ses activités soit : la coopération, la diversité, l'inclusion, l'audace et la passion.

ENJEU 1 : DIFFUSION DES ARTS DE LA SCÈNE DANS TOUTE LEUR DIVERSITÉ

ORIENTATIONS	OBJECTIFS		INDICATEURS	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024	CIBLES 2024-2025	RÉSULTATS 2024-2025	CIBLES 2025-2026	
1.1 Promouvoir des œuvres reflétant la diversité du domaine des arts de la scène du Québec.	1.1.1	Programmer les artistes du Québec, de la Francophonie et des Premières Nations.	1	Nombre de représentations d'artistes québécois (323)	323	477	326	412	329
			2	Nombre de représentations majoritairement en langue française (279)	279	338	282	352	285
			3	Nombre de représentations d'artistes autochtones (6)	6	7	7	4	7
	1.1.2	Offrir une programmation diversifiée et pluridisciplinaire.	4	Indice de diversité de Simpson ¹ (0.82)	0,82	0,84	0,82	0,83	0,82
1.2 Viser le développement des publics.	1.2.1	Développer la programmation famille et jeune public.	5	Nombre de représentations pour jeune public et famille (15)	33	30	33	38	33
			6	Nombre de spectateurs (13 073)	24 800	21 670	24 800	24 109	24 800
	1.2.2	Développer des activités de médiation culturelle.	7	Nombre d'activités de médiation culturelle (8)	10	28	12	22	14
			8	Nombre de participants fréquentant les activités de médiation culturelle (600)	600	1624	720	1177	840

ENJEU 2 : PRODUCTIVITÉ ET EXPERTISE ORGANISATIONNELLE

ORIENTATIONS	OBJECTIFS		INDICATEURS	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024	CIBLES 2024-2025	RÉSULTATS 2024-2025	CIBLES 2025-2026	
2.1 Maintenir et développer l'expertise et la performance organisationnelle.	2.1.1	Optimiser l'efficacité opérationnelle.	9	Nombre de jours d'utilisation de la salle Louis-Frédéric (253)	253	278	258	226	263
			10	Nombre de jours d'utilisation de la salle Octave-Crémazie (238)	238	247	243	251	248
			11	Nombre de jours d'utilisation du STUDIOTELUS (40)	40	80	40	86	45
			12	Taux d'assistance combiné (79 %)	80 %	79 %	80 %	78 %	80 %
			13	Taux de satisfaction du public (95 %)	95 %	93,6 %	95 %	92,8 %	95 %
	2.1.2	Optimiser l'engagement du personnel.	14	Taux d'engagement du personnel (68 %)	71 %	71 %	74 %	70,3 %	77 %

ENJEU 2 : PRODUCTIVITÉ ET EXPERTISE ORGANISATIONNELLE

ORIENTATIONS	OBJECTIFS		INDICATEURS	CIBLES 2023-2024	RÉSULTATS 2023-2024	CIBLES 2024-2025	RÉSULTATS 2024-2025	CIBLES 2025-2026	
3.1 Exercer un leadership proactif et collaboratif dans l'écosystème des arts de la scène.	3.1.1	Développer les partenariats et la collaboration du Grand Théâtre au sein de l'écosystème des arts de la scène.	15	Nombre de spectacles qui découlent de partenariats contractualisés (15)	15	28	16	37	18

1. L'indice de diversité de Simpson est calculé en sommant les carrés des proportions de chaque type de performance et en soustrayant ce total de 1. Plus l'indice est proche de 1, plus la diversité est grande.

RESSOURCES HUMAINES

PERSONNEL PERMANENT AU 31 AOÛT 2025

CENTRE DE RESPONSABILITÉ

Direction générale	
Direction générale.....	2
Sous-total.....	2
Service à la clientèle	
Marketing, communication et expérience client.....	5
Accueil.....	2
Billetterie.....	7
Sous-total.....	14
Direction de la programmation	
Programmation.....	4
Services scéniques.....	11
Sous-total.....	15
Direction de l'administration	
Administration.....	7
Immeuble.....	7
Sous-total.....	14
TOTAL	45

L'effectif régulier de la Société compte 45 postes au 31 août 2025. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 200 employés, principalement des préposés à l'accueil, des techniciens de scène et des préposés aux ventes.

DIRECTION GÉNÉRALE

Annie Talbot** ASC, C Dir.
Présidente-directrice générale
Nathalie Boulay
Adjointe exécutive

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Marketing, ventes et développement
Poste en dotation
Direction**
Lucie Cloutier*
Cheffe de service
Mireille Pouliot
Conseillère en communication
Marie-Ève Moisan
Chargée en communication numérique
Jean-Sébastien Ruest
Coordonnateur des contenus numériques

Accueil

Geneviève Bergeron*
Cheffe de service
Charles-François Morency
Coordonnateur - service de l'accueil

Billetterie

Olivia Allaire*
Cheffe de service
Sophie Boudreault
Coordonnatrice, billetterie et CRM
Marianne Allaire
Coordonnatrice, billetterie et CRM
Manon Desrochers
Adjointe à la cheffe de la billetterie
Valérie Nadeau
Préposée à la billetterie
Sophie Pineault-Campeau
Préposée à la billetterie
Roxanne Gauthier
Préposée à la billetterie

Direction de la programmation

Jean-Claude Anto**
Directeur de la programmation par intérim
Steeve Simard*
Coordonnateur programmation,
administration artistique et scénique
Philippe Poulin*
Chef des services scéniques
Aude Renaud
Adjointe administrative

Services scéniques

Nadine Delisle
Coordonnatrice aux services scéniques
Salle Octave-Crémazie
Benoit Rousseau
Chef machiniste Salle Louis Fréchette
Pierre Forgues Jr.
Chef sonorisateur Salle Louis-Fréchette
Jacques Mercier
Chef éclairagiste Salle Louis-Fréchette
Serge Gingras
Chef projectionniste Salle Louis-Fréchette
Jean-Nicolas Soucy
Chef machiniste Salle Octave-Crémazie
Réjean Julien
Chef sonorisateur Salle Octave-Crémazie

Nyco Desmeules

Chef éclairagiste Salle Octave-Crémazie
Pierric Ciguineau
Chef polyvalent
Julien Campion-Vallée
Chef Polyvalent
François-Pierre Gaudreault
Chef Polyvalent - Son

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Claude Verret**, CPA
Directeur des finances et de l'administration
Nathalie Voyer*, CPA, MBA
Cheffe de la comptabilité
Shekib Hagi
Analyste en procédés
Hélène Lévesque, PCP
Responsable de la paie
Élise Lapointe
Technicienne en administration
Mariama Thérèse Ba
Technicienne en administration
Issabel Beaulieu-Gosselin
Technicienne en administration

Immeuble

Danny Labrie*
Chef de service
Jean-François Desmeules
Chargé de projets
Alexandre Picard
Électricien principal
Guy Hervé Mbunkeu T.
Électricien
Sylvain Nadeau
Ouvrier d'entretien
Jacques Desbiens
Ouvrier d'entretien
Jan Hendrik Van Wyk
Journalier

+ Membre du comité de direction
* Membre du comité de gestion



Cindy Bédard Photo: Christine Berthiaume

Time it was Photo: Jean-François Gravel



Roxane Brunneau Photo: Jean-François Gravel

Stéphane Fallu Photo: Jean-François Gravel



Charlebois symphonique Photo: Jean-François Gravel

QW4RTZ



Marie-Jo Thériault

Jason Bajada



RESSOURCES FINANCIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes du secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société du Grand Théâtre de Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Présidente-directrice générale

Annie Talbot, ASC, C.DIR.

Directeur des finances et de l'administration

Claude Verret, CPA

Québec, le 28 janvier 2026



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec (« la Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2025, et l'état des résultats, l'état de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Daniel Martel, CPA auditeur

Daniel Martel, CPA auditeur
Directeur général d'audit

Québec, le 28 janvier 2026

ÉTATS DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

(en milliers de dollars)

REVENUS	2025 BUDGET	2025 RÉEL	2024 RÉEL
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - FONCTIONNEMENT (NOTE 4)	4 716	4 800	4 800
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - IMMOBILISATIONS	954	781	1 088
VIREMENTS DES SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	3 556	3 390	3 525
BILLETTERIE	2 327	1 987	2 192
SERVICES SCÉNIQUES	1 681	1 660	1 732
PRÉSENTATION DE SPECTACLES	3 900	3 558	3 915
LOCATION DE SALLES	1 290	1 394	1 212
STATIONNEMENT	242	232	226
COMMANDITES	505	510	510
SERVICES À LA CLIENTÈLE	193	148	201
INTÉRÊTS	375	275	430
AUTRES	29	31	31
	19 768	18 766	19 862
CHARGES			
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	6 406	7 364	6 679
TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES	1 478	1 575	1 449
ÉNERGIE ET ASSURANCES	790	710	832
FRAIS ARTISTIQUES	3 440	2 967	2 697
FRAIS FINANCIERS (NOTE 5)	915	757	834
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA BÂTISSSE	940	908	930
FRAIS DE VENTE DE LA BILLETTERIE	645	526	595
PUBLICITÉ	414	558	410
GARDIENNAGE	315	312	306
ACHATS, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS D'ÉQUIPEMENTS	397	373	389
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	107	80	103
FOURNITURES	150	90	81
HONORAIRES PROFESSIONNELS	330	459	314
STATIONNEMENT	14	14	11
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 456	3 389	3 456
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100	-	68
CHARGE DE DÉSACTUALISATION SUR LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS	13	17	17
	19 910	20 099	19 171
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(142)	(1 333)	691

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

(en milliers de dollars)

	2025	2024
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 755	5 064
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(1 333)	691
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 12)	4 422	5 755

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 AOÛT 2025

(en milliers de dollars)

	2025	2024
ACTIFS FINANCIERS		
TRÉSORERIE	7 607	9 198
DÉBITEURS	745	810
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (NOTE 6)	37 235	36 463
DÉPÔT DE CAUTIONNEMENT AUPRÈS DE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	160	160
	45 747	46 631
PASSIFS		
EMPRUNTS (NOTE 8)	10 599	7 006
DÉPÔTS SUR VENTE DE BILLETS	6 714	7 460
CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS (NOTE 7)	4 302	2 635
INTÉRÊTS COURUS	2 00	229
SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	40 296	38 429
DETTES À LONG TERME (NOTE 9)	24 304	28 095
OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (NOTE 10)	378	325
	86 793	84 179
DETTE NETTE	(41 046)	(37 548)
ACTIFS NON FINANCIERS		
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	665	660
FOURNITURES	86	81
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (NOTE 11)	44 717	42 562
	45 468	43 303
EXCÉDENT CUMULÉ (NOTE 12)	4 422	5 755

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration

Éric Thibault, CPA auditeur, ASC, C.DIR.
Président du conseil d'administration

Annie Talbot, ASC, C.DIR.
Présidente-directrice générale



ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

(en milliers de dollars)

	2025 BUDGET	2025 RÉEL	2024 RÉEL
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(142)	(1 333)	691
VARIATION DUE AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
ACQUISITIONS	3 410	(5 508)	(2 227)
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	100	-	68
AMORTISSEMENT	3 456	3 389	3 456
RÉÉVALUATION DES OBLIGATIONS DE MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS		(36)	(7)
	6 824	(3 488)	1 981
VARIATION DES CHARGES PAYÉES D'AVANCE		(5)	(3)
VARIATION DES FOURNITURES		(5)	(9)
		(10)	(12)
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	6 824	(3 498)	1 969
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(37 548)	(37 548)	(39 517)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(30 724)	(41 046)	(37 548)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

(en milliers de dollars)

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(1 333)	691
ÉLÉMENTS SANS INCIDENCE SUR LA TRÉSORERIE		
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 389	3 456
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	68
VIREMENTS DES SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	(3 390)	(3 525)
CHARGE DE DÉSACTUALISATION SUR LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS	17	17
VARIATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS RELIÉS AU FONCTIONNEMENT (NOTE 14)	(136)	2 059
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	(1 453)	2 766
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	(4 684)	(2 243)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
EMPRUNTS EFFECTUÉS	4 546	3 001
REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	(953)	(646)
DETTES À LONG TERME EFFECTUÉES	953	646
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	4 546	3 001
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(1 591)	3 524
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	9 198	5 674
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 14)	7 607	9 198

Des subventions à recevoir du gouvernement du Québec de 5 507 882 \$ (2024 : 2 226 854 \$) ont été constatées en contrepartie des subventions reportées du gouvernement du Québec. Ces transactions n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 AOÛT 2025

(Les chiffres dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la Société), personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (RLRQ, chapitre S-14.01), a pour objet d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* (RLRQ, chapitre I-3) et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (L.R.C. (1985), ch. 1 (5e suppl.)), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toutes autres sources de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec celui-ci.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et la provision pour l'indexation salariale des conventions collectives en cours de négociation. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels.

Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier des travaux qui est inconnu lorsqu'aucun plan de mise hors service des bâtiments n'est prévu.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie, les débiteurs (autres que les taxes de vente à recevoir) et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts, les dépôts sur vente de billets (autre que les billets de présentation de spectacle et les chèques-cadeaux), les créditeurs et frais courus, les salaires et les vacances à payer, les intérêts courus et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.



REVENUS

Subventions du gouvernement du Québec

Les subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice où le transfert a été autorisé et où la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert crée une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenus a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives à ce passif sont rencontrées. Le solde est inscrit dans les subventions reportées.

Ventes de biens et services

Les revenus provenant de la vente de biens et services constituent des opérations avec obligations de prestation pour lesquelles la Société doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue du payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

Obligations de prestation remplies à un moment précis

- Les revenus de la billetterie sont constatés au moment de la vente du billet.
- Les revenus de services scéniques sont constatés lorsque le service est rendu au payeur.
- Les revenus de présentation de spectacles sont constatés au moment de la représentation.

Obligations de prestation remplies progressivement

Les revenus de location de salles sont constatés au fur et à mesure que les locaux sont mis à la disposition du payeur.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et d'un compte à intérêts élevés, sans échéance.

PASSIF

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées:

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint la Société à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;

- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;

- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;

- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale de la valeur comptable de l'obligation est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

À la suite de sa comptabilisation initiale, la valeur comptable de l'obligation est augmentée de la charge de désactualisation annuelle pour tenir compte de l'écoulement du temps. De plus, sa valeur comptable est ajustée pour tenir compte des variations de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale ou d'une révision du taux d'actualisation. Ces ajustements sont constatés à titre d'augmentation ou de diminution de la valeur comptable de l'immobilisation en cause. La valeur comptable révisée de l'immobilisation doit être amortie prospectivement.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interemployeurs à prestations déterminées gouvernemental puisque la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

La provision pour les congés de maladie et les vacances a été établie à partir des heures cumulées par les employés et des taux horaires prévus. Les congés de maladie et les vacances ainsi établis sont généralement payés dans l'exercice suivant. Ainsi, aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire.

Cette provision est présentée dans les charges à payer et frais courus.



ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers de la Société sont employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations, acquises du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs ainsi que les coûts de mise hors service, le cas échéant. Les immobilisations, à l'exception du terrain, sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile prévue, soit :

CATÉGORIE	MÉTHODE	DURÉE
Bâtisse ¹	Linéaire	30 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	Linéaire	15 ans
Équipement technique de scène	Linéaire	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans

(1) Les coûts de mise hors service d'immobilisations capitalisés dans la catégorie « Bâtisse » sont amortis sur une durée de 45 ans.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

La Société effectue un suivi de ses opérations par fonds.

	2025			2024	
	FONDS DES OPÉRATIONS	FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	FONDS DES IMMOBILISATIONS	TOTAL	TOTAL
REVENUS					
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - FONCTIONNEMENT	4 800	-	-	4 800	4 800
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - IMMOBILISATIONS	-	-	781	781	1 088
VIREMENTS DES SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	-	-	3 390	3 390	3 525
BILLETTERIE	1 987	-	-	1 987	2 192
SERVICES SCÉNIQUES	1 660	-	-	1 660	1 732
PRÉSENTATION DE SPECTACLES	3 558	-	-	3 558	3 915
LOCATION DE SALLES	1 394	-	-	1 394	1 212
STATIONNEMENT	232	-	-	232	226
COMMANDITES	510	-	-	510	510
SERVICES À LA CLIENTÈLE	148	-	-	148	201
INTÉRÊTS	275	-	-	275	430
AUTRES	31	-	-	31	31
	14 595	-	4 171	18 766	19 862
CHARGES					
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	7 364	-	-	7 364	6 679
TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES	1 575	-	-	1 575	1 449
ÉNERGIE ET ASSURANCES	710	-	-	710	832
FRAIS ARTISTIQUES	2 967	-	-	2 967	2 697
FRAIS FINANCIERS	-	-	757	757	834
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA BÂTISSE	908	-	-	908	930
FRAIS DE VENTE DE LA BILLETTERIE	526	-	-	526	595
PUBLICITÉ	558	-	-	558	410
GARDIENNAGE	312	-	-	312	306
ACHATS, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS D'ÉQUIPEMENTS	373	-	-	373	389
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS	80	-	-	80	103
FOURNITURES	90	-	-	90	81
HONORAIRES PROFESSIONNELS	459	-	-	459	314
STATIONNEMENT	14	-	-	14	11
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	3 389	3 389	3 456
PERTES À LA RADIATION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-	-	68
CHARGES DE DÉSACTUALISATION SUR LES OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS	-	-	17	17	17
	15 936	-	4 163	20 099	19 171
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(1 341)	-	8	(1 333)	691
SOLDE DE FONDS AU DÉBUT	744	156	4 855	5 755	5 064
SOLDE DE FONDS À LA FIN	(597)	156	4 863	4 422	5 755





4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions proviennent du ministère de la Culture et des Communications.

Subvention de fonctionnement

La subvention du ministère de la Culture et des Communications tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, entité sous contrôle commun, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 1 303 020 \$ (2024 : 1 318 351 \$) et se compose de la part annuelle attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement, les taxes foncières et l'amortissement.

5. FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers de 756 609 \$ (2024 : 833 930 \$) comprennent principalement des intérêts sur les dettes à long terme de 559 086 \$ (2024 : 623 485 \$) et sur les emprunts de 197 523 \$ (2024 : 210 445 \$).

6. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec proviennent du ministère de la Culture et des Communications et se détaillent comme suit :

	2025	2024
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 026	35 262
FONCTIONNEMENT	572	580
REMBOURSEMENT DES INTÉRÊTS SUR LES DETTES À LONG TERME ET SUR LES EMPRUNTS	289	321
OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS	348	300
	37 235	36 463

7. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	2025	2024
CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	2 030	1 149
PROVISION POUR INDEXATION SALARIALE	1 528	729
SALAIRES	246	256
AVANTAGES SOCIAUX	107	126
PROVISION POUR LES CONGÉS DE MALADIE ET LES VACANCES (NOTE 15)	391	375
	4 302	2 635



8. EMPRUNTS

Le gouvernement du Québec a autorisé, par décret daté du 23 octobre 2024 (2024 : 25 octobre 2023), la Société à instituer un régime d'emprunts valide jusqu'au 31 octobre 2025 (2024 : 31 octobre 2024). Ce décret lui permet d'emprunter un montant maximal de 28 556 942 \$ (2024 : 17 473 101 \$) par voie de marge de crédit ou à long terme pour ses besoins relatifs au maintien des immobilisations. De plus, ce décret autorise la Société à contracter pour ses besoins opérationnels des emprunts à court terme ou par marge de crédit d'une somme maximale de 800 000 \$ (2024 : 800 000 \$) dont le solde est inutilisé aux 31 août 2025 et 2024.

	2025	2024
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 12 010 600 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	10 017	5 359
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 000 000 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	511	488
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 187 500 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	68	69
MARGE DE CRÉDIT REMBOURSABLE À DEMANDE, POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 4 102 645 \$ PORTANT INTÉRÊT AU TAUX PRÉFÉRENTIEL.	3	1 090
	10 599	7 006

Au 31 août 2025, le taux préférentiel est de 2,689 % (2024 : 4,186 %).



9. DETTES À LONG TERME

Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec.

	TAUX EFFECTIF	2025	2024
TAUX FIXE DE 1,345 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 2 682 005 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2030.	1,44 %	13 373	16 040
TAUX FIXE DE 4,102 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 396 865 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} JUIN 2033.	4,20 %	3 162	3 556
TAUX FIXE DE 2,182 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 314 116 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2031.	2,29 %	1 878	2 190
TAUX FIXE DE 1,996 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 270 913 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2031.	2,09 %	1 620	1 890
TAUX FIXE DE 2,083 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 268 476 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2029.	2,20 %	1 071	1 338
TAUX FIXE DE 3,866 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 90 159 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2034.	3,95 %	898	-
TAUX FIXE DE 1,330 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 146 398 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2030.	1,42 %	876	1 022
TAUX FIXE DE 2,454 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 251 626 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2027.	2,60 %	502	753
TAUX FIXE DE 3,966 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 80 176 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2028.	4,05 %	320	400
TAUX FIXE DE 2,573 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 130 082 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2027.	2,72 %	260	389
TAUX FIXE DE 3,799 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 49 409 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2029.	3,88 %	197	247
TAUX FIXE DE 2,432 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 30 487 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2026.	2,52 %	61	91
TAUX FIXE DE 3,342 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 11 245 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} DÉCEMBRE 2029.	3,42 %	56	-
TAUX FIXE DE 1,653 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 30 066 \$ JUSQU'AU 1 ^{ER} MARS 2026.	1,75 %	30	60
TAUX FIXE DE 3,271 %, REMBOURSABLE PAR VERSEMENTS ANNUELS EN CAPITAL DE 119 614 \$, ÉCHUE LE 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2024.	3,41 %	-	119
		24 304	28 095

Au cours de l'exercice, le ministère de la Culture et des Communications a procédé au remboursement de dettes à long terme au nom de la Société pour une somme de 4 743 582 \$ (2024 : 5 252 970 \$). En contrepartie, la Société a comptabilisé dans ses livres une diminution équivalente de la subvention à recevoir. Ces transactions n'entraînent pas de mouvements de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Les frais d'émission de la dette à long terme constatés en diminution de la dette à long terme totalisent 74 819 \$ (2024 : 94 932 \$).



Les montants des versements en capital et intérêts à effectuer sur les dettes à long terme au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	CAPITAL	INTÉRÊTS
2026	4 752	491
2027	4 722	400
2028	4 310	309
2029	4 310	227
2030	3 912	148
2031 ET SUIVANTES	2 373	154

10. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société concernent le désamiantage du Grand théâtre de Québec. Conformément aux lois et règlements en vigueur, la Société s'acquittera de ces obligations lors de la démolition du retrait ou de la rénovation de ces immobilisations.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2025	2024
SOLDE AU DÉBUT	325	301
RÉVISION DE L'ESTIMATION	36	7
CHARGE DE DÉSACTUALISATION	17	17
SOLDE À LA FIN	378	325

Principales hypothèses utilisées

Le désamiantage du bâtiment, dont l'échéancier des travaux est inconnu, représente la totalité du passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Les principales hypothèses utilisées pour le désamiantage du Grand Théâtre de Québec sont les suivantes :

	2025	2024
TAUX D'ACTUALISATION	4,73 %	4,98 %
PÉRIODE D'ACTUALISATION ¹	36 ans	37 ans
TAUX D'INFLATION	2,50 %	2,57 %

Note 1 : La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service qui s'échelonne en général sur une période d'un an.

Les coûts estimatifs non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service, au 31 août 2025 et utilisés dans l'évaluation du passif s'élèvent à 763 890 \$ (2024 : 768 790 \$).

Une subvention du gouvernement de 348 472 \$ a été octroyée à la Société relativement à ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. De ce montant, 24 000 \$ (2024 : 254 453 \$) ont été comptabilisés dans les résultats de l'exercice. Le solde a été comptabilisé dans les subventions reportées du gouvernement du Québec.



11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025			2024		
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	NET
TERRAIN	4 622	-	4 622	4 622	-	4 622
BÂTISSE	46 217	27 999	18 218	46 181	27 258	18 923
AJOUTS ET RÉPARATIONS MAJEURES À LA BÂTISSE	42 910	25 066	17 844	38 357	23 099	15 258
ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DE SCÈNE	10 904	7 022	3 882	10 043	6 402	3 641
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	361	349	12	361	324	37
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	1 156	1 017	139	1 062	981	81
	106 170	61 453	44 717	100 626	58 064	42 562

Au cours de l'exercice, la Société a procédé à la révision des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ainsi qu'aux acquisitions et radiations suivantes :

	AUTRES VARIATIONS		ACQUISITIONS		RADIATIONS	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
BÂTISSE	36	7	-	-	-	-
AJOUTS ET RÉPARATIONS MAJEURES À LA BÂTISSE	-	-	4 553	1 251	-	632
ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DE SCÈNE	-	-	861	911	-	901
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	-	-	-	-	-	3
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	-	-	94	65	-	49
	36	7	5 508	2 227	-	1 585

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 945 995 \$ (2024 : 121 684 \$) qui est inclus dans les charges à payer et frais courus au 31 août 2025. Ces mêmes acquisitions incluent des intérêts capitalisés au 31 août 2025 au montant de 10 374 \$ (2024 : 74 737 \$). Au 31 août 2025, la valeur des immobilisations non amorties, compte tenu que leurs travaux sont en cours de réalisation, s'élève à 5 961 334 \$ (2024 : 1 982 166 \$).

L'amortissement de l'exercice au montant de 3 389 348 \$ (2024 : 3 455 900 \$) se répartit comme suit dans les différentes catégories d'immobilisations :

	2025	2024
BÂTISSE	741	741
AJOUTS ET RÉPARATIONS MAJEURES À LA BÂTISSE	1 967	2 016
ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DE SCÈNE	620	607
AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	25	36
ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE	36	56
	3 389	3 456



12. EXCÉDENT CUMULÉ

L'excédent cumulé inclut un montant de 4 621 570 \$ correspondant à l'apport du gouvernement du Québec lors du transfert du terrain à la Société. Cette somme équivaut à la juste valeur lors du transfert.

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

Obligations contractuelles

La Société est liée par des obligations contractuelles pour ses opérations (principalement pour les services d'entretien et de sécurité) et pour ses immobilisations (projets de construction et d'aménagement). Certaines de ces obligations sont résiliables en tout temps sans pénalité, d'autres ne sont pas résiliables. Les paiements minimums exigibles pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	OPÉRATIONS	IMMOBILISATIONS
2026	777	6 178
2027	34	15
2028	20	-
2029	-	-
2030 ET SUIVANTES	-	-
	831	6 193

Au 31 août 2024, les obligations contractuelles de la Société s'établissaient à 11 122 000 \$.

Droits contractuels

La Société a conclu une entente de commandite en vertu de laquelle elle recevra des sommes de la part du commanditaire. Les encaissements minimums anticipés pour les prochaines années s'établissent comme suit :

	COMMANDITE
2026	500
2027	500
2028	500
2029	500
2030 ET SUIVANTES	626
	2 626

Au 31 août 2024, les droits contractuels de la Société s'établissaient à 3 126 000 \$.



14. FLUX DE TRÉSORERIE

	2025	2024
TRÉSORERIE	7 607	9 198
VARIATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS RELIÉS AU FONCTIONNEMENT		
DÉBITEURS	65	(258)
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	(8)	(287)
DÉPÔTS SUR VENTE DE BILLETS	(746)	1 644
CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS	843	865
INTÉRÊTS COURUS	(29)	(34)
SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	(251)	141
CHARGES PAYÉES D'AVANCE	(5)	(3)
FOURNITURES	(5)	(9)
	(136)	2 059

Frais financiers

Les intérêts versés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 786 171 \$ (2024 : 867 930 \$).

Intérêts reçus

Les intérêts reçus par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 274 984 \$ (2024 : 430 457 \$).



15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS) du gouvernement du Québec. Ce régime, qui fait partie du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), est un régime interemployeurs à prestations déterminées qui comporte des garanties à la retraite et au décès. Au 1er janvier 2025, le taux de cotisation de la Société pour ce régime est demeuré à 12,67 % de la masse salariale admissible. Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés.

La Société cotise également à un régime de retraite auquel participent certains membres de son personnel; soit le Régime de retraite simplifié (RRS) des employés du Grand Théâtre de Québec. L'autre régime est un REER collectif pour les employés de la scène de l'Alliance Internationale des Employés de scènes et des projectionnistes des États-Unis et du Canada, local 523. Ces régimes sont à cotisations déterminées et donnent droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès. Le RRS concerne les employés et le personnel cadre de la Société alors que le REER collectif concerne les techniciens et techniciennes de scène de la Société. Le taux de cotisation de la Société pour le RRS est de 8,00 % (2024 : 8,00 %) du salaire admissible jusqu'à concurrence du maximum des gains admissibles (MGA) du régime de rentes du Québec et de 10,00 % (2024 : 10,00 %) du salaire admissible sur l'excédent du MGA et de 5,00 % (2024 : 5,00 %) du salaire admissible pour le REER collectif. La contribution de la Société pour le RRS s'est élevée à 214 764 \$ (2024 : 194 250 \$) et à 61 235 \$ (2024 : 68 275 \$) pour le REER collectif.

Le montant total des cotisations versées par la Société imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 293 450 \$ (2024 : 282 172 \$). Les cotisations versées par les employés s'élèvent à 228 692 \$ (2024 : 211 442 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances :

La provision est incluse dans les charges à payer et frais courus (note 7).

	2025			2024
	CONGÉS DE MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
SOLDE AU DÉBUT	52	323	375	305
CHARGE DE L'EXERCICE	91	544	635	576
PRESTATIONS VERSÉES AU COURS DE L'EXERCICE	(96)	(523)	(619)	(506)
SOLDE À LA FIN	47	344	391	375



16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

17. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août est la suivante :

	2024	2023
TRÉSORERIE	7 607	9 198
DÉBITEURS	562	779
SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	37 235	36 463
	45 404	46 440

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque associé aux débiteurs (autres que les taxes de vente à recevoir d'un montant de 182 780 \$ (2024 : 30 680 \$)) est réduit au minimum, puisque le montant est composé de plusieurs clients et aucun d'entre eux n'implique de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

La valeur nette comptable des comptes à recevoir inclus dans les débiteurs de la Société au 31 août 2025 est de 240 750 \$ (2024 : 314 703 \$). L'échéance de ces comptes à recevoir est détaillée dans le tableau suivant :

	2025	2023
NON EN SOUFFRANCE	175	191
EN SOUFFRANCE :		
MOINS DE 31 JOURS	3	4
DE 31 À 60 JOURS	1	34
DE 61 À 90 JOURS	10	17
PLUS DE 90 JOURS	52	69
	241	315
PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES	(47)	(36)
	194	279



La Société est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non paiement.

Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec est réduit au minimum puisque la Société respecte tous les critères d'admissibilité associés à l'octroi de ces subventions.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société considère qu'elle détient suffisamment de sources de financement pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

Les emprunts sont remboursables à demande et l'échéancier des dettes à long terme est présenté à la note 9.

L'échéance estimative pour les dépôts sur vente de billets, autres que ceux en lien avec des diffusions de spectacles et les chèques-cadeaux, est de 365 jours et correspond à un montant de 5 078 773 \$ (2024 : 6 048 456 \$).

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des charges à payer et frais courus (autres que la provision pour indexation salariale, les avantages sociaux et la provision pour maladie) :

	2024	2023
MOINS DE 90 JOURS	1 897	1 406
DE 90 À 365 JOURS	723	322
	2 620	1 728

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers et passifs financiers portant intérêt.

La trésorerie qui est détenue auprès d'institutions financières rapporte de l'intérêt au taux du marché et à taux fixe. La Société gère sa trésorerie en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie. Les revenus d'intérêts pour l'exercice clos le 31 août 2025 sont de 274 984 \$ (2024 : 430 457 \$). Ainsi, si les autres variables étaient demeurées constantes, les revenus d'intérêts pour les mêmes périodes n'auraient pas varié de façon significative.

Les dettes à long terme portent intérêt à taux fixe, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt, car la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu. Les emprunts portent intérêt à taux variable, ce qui expose la Société au risque de taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que les intérêts sont entièrement subventionnés par le gouvernement du Québec.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2024 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2025.

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Les ressources informationnelles au Grand Théâtre de Québec sont axées sur l'atteinte des principaux objectifs suivants :

- Faire connaître la programmation du Grand Théâtre auprès du public par les plateformes suivantes : site web, réseaux sociaux, infolettres, etc.
- Permettre la vente des billets par les différentes méthodes suivantes : guichets, téléphone, site web transactionnel, etc.
- Soutenir les différents services du Grand Théâtre dans la préparation et la présentation des spectacles en incluant la programmation, le marketing, l'accueil de la clientèle, la billetterie, les services scéniques, le service de l'immeuble et l'administration.
- Fournir à l'ensemble du personnel les outils bureautiques nécessaires à la réalisation de leurs tâches quotidiennes.
- Assurer une infrastructure sécuritaire, fiable et performante pour l'ensemble de l'organisation.

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, les dépenses en ressources informationnelles se sont élevées à 189 000 \$. La composition du montant se répartit comme suit : 30 000 \$ pour les services gérés, 52 000 \$ pour les services d'hébergement infonuagique et 107 000 \$ pour les différentes licences d'application et fournitures informatiques.

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, les investissements en ressources informationnelles se sont élevés à 93 000 \$, en hausse de 43 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. Ces investissements de 93 000 \$ ont servi à moderniser et maintenir à jour le parc informatique.

GESTION DES EFFECTIFS

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1ER SEPTEMBRE 2024 AU 31 AOÛT 2025

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES (1)	HEURES SUPPLÉMENTAIRES (2)	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES (3) = (1) + (2)	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS (4) = (3) / 1826,3	2023-2024 TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS (5)	ÉVOLUTION (6) = (4) - (5)
1. PERSONNEL D'ENCADREMENT	23 712	8	23 720	12,99	10,65	2,34
2. PERSONNEL PROFESSIONNEL	5 523	-	5 523	3,02	3,44	-0,42
3. PERSONNEL INFIRMIER	-	-	-	-	-	-
4. PERSONNEL ENSEIGNANT	-	-	-	-	-	-
5. PERSONNEL DE BUREAU, TECHNICIENS ET ASSIMILÉS	98 468	6 602	105 070	57,53	61,15	-3,62
6. AGENT DE LA PAIX	-	-	-	-	-	-
7. OUVRIERS, PERSONNEL D'ENTRETIEN ET DE SERVICE	9 893	83	9 976	5,46	5,37	0,09
8. ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES HEURES	137 596	6 693	144 289	79,01	80,61	-1,60

La Société du Grand Théâtre de Québec termine son exercice financier 2024-2025 avec un total de 144 289 heures rémunérées. Sur la base de l'exercice financier gouvernemental, du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, la Société a compilé 148 263 heures alors que le nombre d'heures fixé par le ministère était de 111 404.

À titre de diffuseur majeur des arts de la scène, la Société du Grand Théâtre de Québec favorise l'épanouissement culturel des citoyens de la région de la Capitale-Nationale et de l'est du Québec. En vertu de sa loi constitutive, son rôle consiste, d'une part, à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant des scènes internationale, nationale ou locale; et, d'autre part, à procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs de la région.

Donc, cette mission passe par la présentation du plus grand nombre de spectacles possible et par une utilisation maximale de la plus importante infrastructure culturelle publique de la ville de Québec consacrée aux citoyens. En conséquence, les heures travaillées sont un indicateur de performance de la Société du Grand Théâtre de Québec.

Par ailleurs, plus de 75% des heures travaillées sont refacturées directement ou indirectement aux locataires externes (résidents ou autres).

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (2014, chapitre 17) (LGCE) a été adoptée et sanctionnée le 5 décembre 2014. Elle est entrée en vigueur le même jour.

Pour les fins de l'application des mesures prévues à la LGCE, la Société doit faire mention dans son rapport annuel de la conclusion des ententes de services supérieurs à 25 000 \$.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} septembre 2024 et le 31 août 2025

	NOMBRE	VALEUR
CONTRATS DE SERVICE AVEC UNE PERSONNE PHYSIQUE ¹	2	52 650 \$
CONTRATS DE SERVICE AVEC UN CONTRACTANT AUTRE QU'UNE PERSONNE PHYSIQUE ²	25	3 165 754 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICE	27	3 218 404 \$

1. Une personne physique, qu'elle soit dans les affaires ou non.
2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.

Barke Photo : Ivan Arturo Escobar



Ingrid St-Pierre Photo : Stéphane Bourgeois



Ensemble d'En direct de l'univers Photo : Jean-François Gravel



Marianne Trudel Photo : Jens Schlenker



AUTRES EXIGENCES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2024-2025 DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

En tant que lieu de culture et de création, nous avons la conviction profonde que les arts vivants peuvent être des vecteurs de changement. Ils ont le pouvoir de toucher les cœurs, d'ouvrir les esprits et de faire résonner les enjeux de notre époque. Ils sont un langage universel, capable de transcender les frontières et les différences pour nous unir autour d'un objectif commun : celui de construire le monde de demain. En plus de répondre aux attentes signifiées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, notre ambition est d'être une institution culturelle inclusive, ouverte et tournée vers l'avenir. Une institution qui, loin de se replier sur elle-même face aux défis qui nous attendent, choisit d'embrasser ces défis et de les transformer en occasions d'action et d'innovation. Voici ci-après le sommaire des résultats 2024-2025 de la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028.

ACTION 1 : PROGRAMME DE SOBRIÉTÉ ET D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un programme de sobriété et d'efficacité énergétique, qui associe innovation technologique et pratiques durables, a été élaboré pour l'ensemble des activités du Grand Théâtre de Québec. En 2024-2025, nous nous sommes concentrés sur la transition vers l'éclairage DEL pour les salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie, ainsi que pour la salle de répétition John-Applin. La disponibilité des salles et l'incompatibilité des systèmes électriques ont toutefois retardé l'atteinte des cibles.

NUMÉRO DU SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2024-2025	BILAN 2024-2025	ÉTAT DE L'ENGAGEMENT
5.6.1 Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures.	Plan d'économie circulaire et de valorisation des ressources	1.1 Pourcentage d'éclairage converti en DEL dans les salles Louis-Fréchette, Octave-Crémazie et John-Applin.	100 %	75 %	Débuté, non atteint
		1.2 Pourcentage de projecteurs d'éclairage de scène incandescents remplacés par des projecteurs au DEL.			Aucune cible à atteindre en 2024-2025
		1.3 Pourcentage de gaz renouvelable dans la consommation de gaz naturel.	10 %	10 % du gaz renouvelable était de nature renouvelable	Cible atteinte



Yves Deschamps raconte La Shop

Photo : Jean-François Gravel

Seigneur des anneaux - La communauté de l'Anneau

ACTION 2 : PLAN D'ACQUISITIONS RESPONSABLES

Le premier volet de cette action vise à s'approvisionner localement pour 80% des produits offerts dans les bars et en restauration pour soutenir l'économie locale et minimiser l'empreinte carbone associée au transport des produits. Nous avons ciblé les produits à haut volume dans un premier temps pour un maximum d'impacts. Le deuxième volet concerne l'intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres publics ainsi que dans les contrats donnés de gré à gré. Une étude de faisabilité a été réalisée pendant l'exercice.

NUMÉRO DU SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2024-2025	BILAN 2024-2025	ÉTAT DE L'ENGAGEMENT
5.4.1 Accroître la part des acquisitions responsables.	Programme de sobriété et d'efficacité énergétique	2.1 Pourcentage de produits québécois dans l'offre des bars et la restauration.	75 %	85 %	Cible atteinte
		2.2 Proportion de contrats publics et donnés de gré à gré comportant des exigences environnementales.		0 %	Aucune cible à atteindre en 2024-2025

ACTION 3 : MISE EN VALEUR DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE DES MÉTIERS DES ARTS DE LA SCÈNE

La mission du Grand Théâtre de Québec vise notamment à favoriser l'accès du plus grand nombre à une offre culturelle diversifiée et de grande qualité. Nous avons porté une attention particulière à la présentation d'artistes de culture québécoise, francophone et des Premières Nations, de même que la présentation de spectacles pour les enfants et les familles. De plus, au-delà de la démarche de diffusion, notre ambition est également d'encourager une participation active du public par le moyen d'initiatives de médiation culturelle.

NUMÉRO DU SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2024-2025	BILAN 2024-2025	ÉTAT DE L'ENGAGEMENT
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel.	Mise en valeur de la culture québécoise des métiers des arts de la scène	3.1 Nombre de représentations de spectacles majoritairement en langue française.	282	352	Cible atteinte
		3.2 Nombre de représentations d'artistes québécois.	326	412	Cible atteinte
		3.3 Nombre de représentations d'artistes autochtones.	7	4	Cible partiellement atteinte
		3.4 Nombre de représentations pour le jeune public et la famille.	33	38	Cible atteinte

ACTION 4 : PLAN DE MOBILITÉ DURABLE

Les activités du Grand Théâtre de Québec génèrent de nombreux déplacements du public, des artistes et des employés, ce qui a un impact important sur notre empreinte écologique. Bien qu'il soit impossible de contrôler le mode de déplacement utilisé par les gens qui fréquentent l'établissement, nous souhaitons élaborer un plan de mobilité durable visant le public et notre personnel. La première étape de notre plan, qui vise à réaliser une étude de mobilité du personnel, n'a malheureusement pas pu être réalisée durant l'exercice.

NUMÉRO DU SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2024-2025	BILAN 2024-2025	ÉTAT DE L'ENGAGEMENT
5.6.1 Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures.	Plan de mobilité durable	4.1 Élaboration d'un Plan de mobilité durable pour les employés et le public.	Adoption d'un plan visant à augmenter la part des employés utilisant un mode de transport durable	Aucun plan n'a été mis en place	Non débuté, non atteint

ACTION 5 : PLAN D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE VALORISATION DES RESSOURCES

Notre plan d'économie circulaire et de valorisation des ressources vise essentiellement à promouvoir une alimentation locale et durable, à valoriser l'agriculture urbaine et à gérer nos matières résiduelles de façon responsable, notamment en adoptant un plan global de recyclage. À cet égard, en 2024-2025, nous nous sommes concentrés sur la transformation numérique de nos opérations pour réduire la consommation de papier, sur la réduction de l'utilisation des bouteilles à usage unique par les artistes qui se produisent sur nos scènes et sur le recyclage des matières résiduelles émanant de nos chantiers. Nous avons également poursuivi l'exploitation d'un potager urbain en collaboration avec des organismes voisins.

NUMÉRO DU SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2024-2025	BILAN 2024-2025	ÉTAT DE L'ENGAGEMENT
5.7.1 Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles.	Plan d'économie circulaire et de valorisation des ressources	5.1 Pourcentage de réduction du nombre de bouteilles à usage unique mis à la disposition des artistes et employés.	100 %	90 %	Cible partiellement atteinte
		5.2 Pourcentage de réduction d'utilisation de papier pour la planification des horaires et la gestion de la paie.	50 %	90 %	Cible atteinte
		5.3 Pourcentage de réduction des matières organiques jetées.		Mise en place d'un système de récupération dans la salle des employés et dans les bureaux du Trident	Aucune cible à atteindre en 2024-2025
		5.4 Volume de légumes produits dans le jardin du Grand Théâtre.	300 kg	236 kg	Cible partiellement atteinte
		5.5 Taux de recyclage des matières résiduelles émanant des chantiers du Grand Théâtre.	85 %	85 %	Cible atteinte
		5.6 Obtention de la certification Ici on Recycle Plus (IOR+).			Aucune cible à atteindre en 2024-2025

ACTION 6 : PLAN D'ACCESSIBILITÉ ET D'INCLUSION

NUMÉRO DU SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2024-2025	BILAN 2024-2025	ÉTAT DE L'ENGAGEMENT
3.2.1 Favoriser la cohésion sociale par le dialogue culturel.	Plan d'accessibilité et d'inclusion	6.1 Pourcentage d'événements pleinement accessibles pour les personnes à mobilité réduite.	100%	100%	Cible atteinte
		6.2 Part du personnel de première ligne formé sur les sujets de l'inclusion.	100%	100%	Cible atteinte
		6.3 Taux de satisfaction de la clientèle.	95%	92,76%	Cible partiellement atteinte

ACTION 7 : RESTRUCTURATION DES POLITIQUES ET PROCESSUS POUR UNE EXEMPLARITÉ EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

NUMÉRO DU SOUS-OBJECTIF DE LA SGDD	ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES 2024-2025	BILAN 2024-2025	ÉTAT DE L'ENGAGEMENT
5.1.1 Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales.	Restructuration des politiques et processus pour une exemplarité en développement durable	7.1 Part des politiques révisées pour intégrer les objectifs de développement durable.	20 %	Aucune action posée	Non débuté, non atteint



Jean-Pierre Perreault Photo : Stéphane Bourgeois

The Dead South Photo : Stéphane Bourgeois



Dominic Paquet Photo : Jean-François Gravel

Valence Photo : Stéphane Bourgeois

Don Juan Photo : Jean-François Gravel



Kukum Photo : Jean-Charles Labarre

Wooden Shapes Photo : Jean-François Gravel

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

La Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics a été sanctionnée le 9 décembre 2016 et est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Cette Loi a notamment pour but de faciliter la divulgation d'actes répréhensibles commis ou sur le point d'être commis à l'égard des organismes publics et d'établir un régime de protection contre les représailles. Conformément aux exigences de l'article 18 de cette Loi, le conseil d'administration de la Société a adopté une Politique sur la divulgation d'actes répréhensibles lors de sa réunion du 13 décembre 2017, laquelle désigne une personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de cette politique. Il importe de noter que la Loi édictant la Loi sur la protection contre les représailles liées à la divulgation d'actes répréhensibles et modifiant d'autres dispositions législatives a été sanctionnée le 30 mai 2024 et vient modifier le régime actuel de traitement des divulgations d'actes répréhensibles. À compter du 30 novembre 2024, la Société n'a plus l'obligation d'établir une procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles par les employés et le rôle de la personne responsable du suivi des divulgations est également aboli, sauf pour terminer le traitement des divulgations reçues avant cette date. Aucune divulgation n'a été reçue par la personne responsable du suivi des divulgations pendant la période du 1^{er} septembre au 29 novembre 2024.

LA DIVERSITÉ, UNE VALEUR AJOUTÉE

La Société du Grand Théâtre de Québec accorde une importance particulière à la représentation de la diversité culturelle. Elle pose des gestes concrets afin de favoriser une meilleure inclusion, notamment en veillant à ce que sa programmation reflète la pluralité des communautés culturelles.



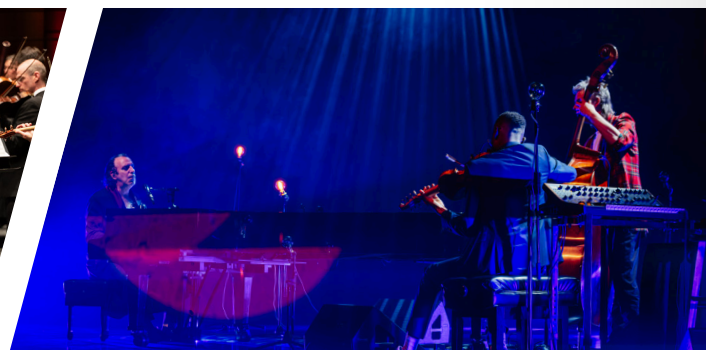
Maten Photo : Alexandre Bussière



Samba Touré Photo : Karim Diarra



La Neuvième - Artistes Inuit Premières Nations Photo : Andra Doyle Simard



Chilly Gonzales Photo : Stéphane Bourgeois



Less Toches Photo : Emilie Chopra



Omar Sosa Photo : Stéphane Bourgeois



Wynton Marsalis Photo : Lawrence Sumulong



Constantinos re:Orient Photo : Stéphanie Bourgeois



Rafael Zaldívar Photo : Vadim Dantel



Ron Di Lauro Sextet Photo : Stéphane Bourgeois



Dominique Filis-Almé Photo : Jean-François Gravel



The Brooks Photo : Jean-François Gravel



JOAT en tournée Photo : Stéphane Bourgeois



Elisapie Photo : Jean-François Gravel



Boubâ Photo : Alexanne Brisson



KRUIB Photo : Jean-François Gravel

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Au cours du dernier exercice financier, aucun manquement n'a été constaté relativement au *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* ni au *Code de déontologie des administrateurs de la Société*, présenté en annexe du présent rapport et accessible dans la section Gouvernance du site internet du Grand Théâtre de Québec. [Gouvernance - Grand Théâtre de Québec](#)

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec (ci-après « la Société ») a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité de ses administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et au président-directeur général ou à la présidente-directrice générale de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent Code. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, la présidence du conseil et le président-directeur général ou la présidente-directrice générale, doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit dénoncer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un

organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts, ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

Le président-directeur général ou la présidente-directrice générale ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation, pourvu qu'il ou elle y renonce ou en dispose avec diligence.

Le président-directeur général ou la présidente-directrice générale n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit dénoncer par écrit cet intérêt à la présidence et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

Le président-directeur général ou la présidente-directrice générale doit exercer ses fonctions de façon exclusive sauf si le gouvernement le ou la nomme, ou le ou la désigne aussi à d'autres fonctions. Il ou elle peut, toutefois, avec le consentement de la présidence du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles il ou elle peut être rémunérée, et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, ni marque d'hospitalité ni autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ni accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

La présidence du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer des fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque de conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou un entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une

négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut, quant à elle, traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION

L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance. L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.

Lili St-Cyr Photo : Jean-François Gravel



Les Nonnes Photo : Jean-François Gravel



Soudain les îles Photo : Stéphane Bourgeois



Supertramp Memories Photo : Jean-François Gravel





Jordan Officer Photo : Frédérique Ménard-Aubin

GOVERNANCE DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENT

Éric Thibault, CPA auditeur, ASC, C.DIR. *

Associé - KPMG

Nomination : 29 mai 2024

Fin du 1^{er} mandat : 28 mai 2029

Associé chez KPMG, Éric Thibault est le leader de la pratique Aide gouvernementale de ce cabinet. Comptable professionnel agréé (CPA) et leader ESG pour la fiscalité au Québec, il cumule plus de 25 ans d'expérience en pratique privée et dans le secteur public québécois, notamment au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et à la Société québécoise des infrastructures où il a agi comme haut fonctionnaire. Reconnu par ses pairs pour son dynamisme, son esprit de synthèse et sa vision stratégique, sa pratique est axée sur des solutions novatrices et l'atteinte des résultats, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité et de multiples contextes. Administrateur de sociétés certifié (ASC), il a été vice-président/trésorier du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Québec de 2017 à 2024. Il est également engagé avec CPA Canada dans le processus d'admission à la profession de CPA depuis plus de 25 ans.

VICE-PRÉSIDENTE

Louise Clément, Adm.A., MBA, ASC * | **

Directrice régionale - Humance

Nomination : 13 juin 2012

Fin du 3^e mandat : 21 juin 2026

Formatrice, conférencière et coach exécutif, Louise Clément œuvre dans le domaine de la stratégie et du développement du leadership depuis 30 ans. Elle est formatrice à l'École des dirigeants des HEC et au Collège des administrateurs de sociétés. Elle a été directrice du développement stratégique chez Joli-Coeur Lacasse Avocats et directrice générale de l'Association des médecins d'urgence du Québec, de la Chambre immobilière de Québec ainsi que de la Société des designers d'intérieur du Québec.

Elle est notamment détentrice d'un Executive MBA de l'Université Paris-Dauphine, d'une maîtrise en administration des affaires de l'UQAM et détient la désignation ASC (Administratrice de sociétés certifiée). Elle a siégé comme administratrice à divers conseils d'administration dont ceux de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, du Fonds d'indemnisation du courtage immobilier ainsi que de l'Ordre des comptables généraux licenciés du Québec.

TRÉSORIÈRE

Andrée Couture, CPA, CA ***

Nomination : 15 mars 2017

Fin du 2^e mandat : 14 décembre 2025

Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec depuis 1981, Andrée Couture a exercé pendant une vingtaine d'années en financement d'entreprises au sein de l'une des principales institutions financières québécoises. Antérieurement, elle a œuvré auprès de deux des plus importantes firmes comptables dans les domaines des services financiers et comptables et de la juricomptabilité. Elle a de plus travaillé en matière de redressement d'entreprises et d'insolvabilité au sein d'un cabinet de syndicats à titre de syndic adjointe. De 1999 à 2015, elle a siégé au conseil d'administration du Groupe Danse Partout inc., composé de l'École de danse de Québec et de La Rotonde, où elle a également été membre du comité exécutif à titre de trésorière.

SECRÉTAIRE

Sophie Lefrançois, avocate, LL.M., ASC, C. Dir. * | **

Directrice principale - Affaires corporatives - Aéroport international Jean-Lesage de Québec

Nomination : 28 mars 2018

Fin du 2^e mandat : 21 juin 2026

Administratrice de sociétés certifiée, Sophie Lefrançois œuvre au sein d'Aéroport de Québec Inc. depuis 2009. Elle occupe actuellement le poste de directrice principale, affaires corporatives. Me Lefrançois siège au conseil d'administration d'établissement du CHU de Québec - Université Laval depuis 2011 où elle assume la présidence du Comité, Mission et partenariat et le rôle de présidente du Comité de révision en plus d'être membre du Comité, sur les demandes de nomination et de renouvellement du statut et des privilèges. Elle agit également à titre d'administratrice au Centre communautaire juridique de Québec (début de mandat en 2021) et au sein du Groupe Danse Partout (début de mandat en 2024). Elle est membre du Barreau depuis 1991 et détient une maîtrise en droit. Me Lefrançois est chargée de cours à l'Université Laval depuis 2003 où elle enseigne, notamment, le droit des obligations et des affaires.

Catherine Michaud, CPA, CA, CIRP, SAI ***

Directrice principale, Stratégie et Transactions, EY

Nomination : 1^{er} décembre 2021

Fin du 1^{er} mandat : 30 novembre 2025

Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec, Catherine Michaud détient également son titre de professionnelle agréée de l'insolvabilité et de la réorganisation et sa licence de syndic autorisé en insolvabilité. Elle exerce ses activités dans le domaine des services consultatifs transactionnels au sein de l'une des plus importantes firmes comptables. Depuis plusieurs années, elle s'implique auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. Elle a notamment été bénévole au sein du Comité d'analyse et de relations avec les organismes à plusieurs reprises et elle s'engage maintenant au sein du Cercle des Leaders de Centraide.

Richard Legendre, T.Sc.A., ASC * | ****

Veilleur technologique

Service d'information industrielle du Québec

Nomination : 3 juin 2015

Fin du 2^e mandat : 30 novembre 2025

Richard Legendre est technologue en génie électrique et administrateur de sociétés certifié. Il exerce en pratique privée à titre de consultant en veille technologique et concurrentielle au sein du Service d'information industrielle du Québec qu'il a fondé en 1993. Il est chargé de cours pour le programme collégial de technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment au Campus Notre-Dame-de-Foy. Depuis 1984, il est membre de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPQ). Diplômé du Collège des administrateurs de sociétés, il siège au conseil d'administration de l'OTPQ depuis 1994, où il occupe le poste de président depuis juin 2022. Il a siégé au CA de Recyc-Québec (2007-2013) où il a présidé le Comité de gouvernance et d'éthique à la fin de son mandat.

Gaëtan Komguem Fotso ** | ****

Conseiller en technologie de l'information

Nomination : 22 juin 2022

Fin du 1^{er} mandat : 21 juin 2026

Diplômé de l'école d'ingénierie française IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire en 2006, Gaëtan Komguem cumule plus de 20 années d'expérience en technologies de l'information en tant que chef de projet, conseiller en architecture, analyste fonctionnel et analyste programmeur. Devenu entrepreneur au Québec, il a créé Sennacare, une plateforme de conciergerie dans le domaine de la santé, et une entreprise de consultation en technologies de l'information, Komcorp Services TI. Il siège à titre d'administrateur à la Chambre de commerce Québec-Afrique.

Steve Huot **

Directeur général - Le Groupe Danse Partout inc.

Nomination : 22 juin 2022

Fin du 1^{er} mandat : 21 juin 2026

Directeur général du Groupe Danse Partout depuis 2012 et directeur artistique de La Rotonde de 2007 à 2023, Steve Huot joue un rôle clé dans l'essor de la danse professionnelle à Québec depuis 1998. Formé en administration et porté par un parcours riche en gestion, communication et médiation culturelle, il tisse des liens entre les artistes, les milieux institutionnels et les publics, en misant sur la collaboration et la vision à long terme. À la fois bâtisseur et rassembleur, il est à l'origine de la Maison pour la danse de Québec, qu'il a portée avec conviction pendant près de dix ans, jusqu'à son ouverture en 2017. Sur la scène locale comme à l'international, il s'investit sur différents plans — conseils d'administration, concertations, initiatives structurantes — pour soutenir la vitalité du milieu. Il est également co-créateur du projet Archipel, qui favorise les échanges entre les écosystèmes chorégraphiques du Québec, de la France et de la Tunisie, et qui incarne pleinement sa volonté de créer des ponts humains, artistiques et culturels. Le Groupe Danse Partout réunit aujourd'hui trois piliers de la danse à Québec : l'École de danse de Québec, La Rotonde et la Maison pour la danse.



Ample Man Danse Photo : Marc Bourgeois

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Annie Talbot, ASC, C. Dir.

Société du Grand Théâtre de Québec

Nomination : 21 août 2024

Début de mandat : 16 septembre 2024

Fin du 1^{er} mandat : 15 septembre 2029

Annie Talbot cumule plus de 30 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs culturel et philanthropique. Elle a entre autres travaillé pour le compte de l'Orchestre symphonique de Québec, du Festival d'été de Québec, du Palais Montcalm, du Musée de la civilisation et de la Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec, où elle a piloté la première grande campagne de financement de l'institution qui aura permis la réalisation du pavillon Pierre Lassonde. Elle a occupé par la suite le poste de secrétaire-directrice générale de la Commission des champs

de bataille nationaux. Reconnue pour son leadership, sa vision, ses habiletés politiques et stratégiques, son sens des affaires et sa capacité à développer des relations durables avec le milieu, elle s'implique activement pour rapprocher le milieu des affaires et les secteurs culturel et philanthropique. Elle a siégé pendant 10 ans au comité affaires culture de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec. Elle a également été administratrice du conseil d'administration de la Société de développement commercial du Quartier des arts de Québec, de la Fondation Québec Philanthrope ainsi que de la YWCA Québec, dont elle a assuré la présidence en 2019. Elle siège actuellement au conseil d'administration de la Société hôte des Jeux du Canada qui auront lieu à Québec en 2027; elle est membre du comité de gouvernance et du comité de financement de cet organisme. Elle s'engage également dans le conseil d'administration de l'organisation des Fêtes gourmandes de Neuville.

- Comité de gouvernance, d'éthique *
- Comité des ressources humaines**
- Comité d'audit ***
- Comité du numérique ****



Photo : LP Chiasson



Photo : Stéphanie Bourgeois



Photo : Stéphanie Bourgeois



Photo : Jean-François Gravel

PROFIL DES COMPÉTENCES

En vertu de la Loi sur la *Société du Grand Théâtre de Québec*, les membres du conseil d'administration sont nommés par le gouvernement. Cette nomination repose sur des profils de compétence et d'expérience préalablement approuvés par le conseil. Le processus s'effectue en consultation avec la Ville de Québec ainsi qu'avec des organismes socioéconomiques et culturels à portée régionale et nationale. En complément des biographies des administrateurs, qui mettent en lumière leurs expertises respectives, une matrice des compétences a été élaborée, permettant ainsi de s'assurer que l'ensemble des domaines de compétence nécessaires à la bonne gouvernance de la Société sont adéquatement représentés au sein du conseil.

	PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENTE	TRÉSORIÈRE	SECRÉTAIRE	ADMINISTRATEURS				PDG
	Éric Thibault	Louise Clément	Andrée Couture	Sophie Lefrançois	Richard Legendre	Catherine Michaud	Gaëtan Komguem Fotso	Steve Huot	Annie Talbot
COMMUNICATIONS / RELATIONS PUBLIQUES		●			●				●
COMPTABILITÉ *	●		●			●			
CONNAISSANCES ARTS ET CULTURE	●			●				●	●
DIRECTION D'ENTREPRISE	●	●	●	●	●	●		●	●
DROIT *				●					
GESTION DES RISQUES	●		●	●	●	●			●
GOVERNANCE**	●	●		●	●				●
INFRASTRUCTURE	●				●	●		●	●
MARKETING		●			●		●	●	●
RELATIONS DE TRAVAIL	●			●				●	●
TECHNOLOGIE ET NUMÉRIQUE					●		●		
LIEU DE RÉSIDENCE	Québec	Lévis	Québec	Saint-Augustin-de-Desmaures	Québec	Québec	Québec	Québec	Neuville
HOMME (H) / FEMME (F)	H	F	F	F	H	F	H	H	F
MOINS DE 35 ANS (X)						●			
PLUS DE 35 ANS (X)	●	●	●	●	●		●	●	●

Les membres du conseil d'administration adhèrent aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion et la Société du Grand Théâtre de Québec est conforme, à cet égard, à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

* Membre d'un ordre professionnel
 ** Certification en gouvernance

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

La Société du Grand Théâtre de Québec (la « Société ») est une société d'État relevant du ministre de la Culture et des Communications, laquelle est assujettie notamment à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est composé de neuf membres nommés par le gouvernement du Québec, dont trois siègent au conseil d'administration de la Fondation du Grand Théâtre. À l'exception de la présidente-directrice générale, tous les membres du conseil de la Société sont indépendants.

Conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État, le conseil d'administration est composé d'au minimum 40 % de femmes et comprend un membre issu de la diversité ainsi qu'un membre de moins de 35 ans.

Le gouvernement du Québec a procédé, en août 2024, à la nomination de madame Annie Talbot à titre de présidente-directrice générale et administratrice de la Société du Grand Théâtre de Québec pour un mandat d'une durée de cinq ans. Durant la période précédant son entrée en fonction le 16 septembre 2024, monsieur Claude Verret, directeur des finances et de l'administration de la Société, a assumé l'intérim à la direction générale. Son implication a permis d'assurer la continuité des opérations et de maintenir la stabilité organisationnelle durant cette transition.

Selon les règles applicables, madame Louise Clément, qui occupe actuellement son troisième mandat consécutif au sein du conseil, verra celui-ci arriver à échéance en 2026. En raison des dispositions en vigueur, son mandat ne pourra pas être renouvelé.

Par ailleurs, monsieur Richard Legendre, madame Andrée Couture et madame Catherine Michaud, dont les mandats

prennent fin en décembre 2025, continueront d'exercer leurs fonctions d'administrateurs au sein du conseil. Ils demeureront en poste tant que le gouvernement du Québec n'aura pas statué sur leur renouvellement ou leur remplacement, et ce, selon le processus officiel établi à cet égard.

Le conseil d'administration de la Société du Grand Théâtre de Québec se réunit sur une base régulière afin d'assurer la bonne gouvernance de la Société et la réalisation de sa mission. La diversité des expertises des membres du conseil constitue un atout majeur pour l'atteinte des objectifs fixés par la Société. Chacun apporte une contribution active et complémentaire dans la poursuite des buts communs, assurant ainsi une dynamique propice à la progression des projets et des dossiers.

À chaque séance, les membres du conseil abordent les orientations stratégiques et veillent au suivi des dossiers prioritaires, ce qui leur permet de prendre les décisions nécessaires tout en respectant les valeurs organisationnelles établies. Une période de huis clos est toujours prévue à l'ordre du jour de chaque réunion, ce qui permet aux administrateurs de discuter des enjeux importants en l'absence des membres de la direction.

Le conseil veille également à la transparence et à la reddition de comptes auprès du ministre de la Culture et des Communications. Cette démarche favorise une gestion responsable et permet d'assurer que la Société demeure alignée sur ses objectifs stratégiques tout en respectant les attentes du gouvernement et de la communauté culturelle.

Afin d'assurer une gouvernance efficace et de soutenir l'atteinte de ses objectifs, le conseil d'administration s'appuie sur la complémentarité de ses comités. Chaque comité détient un rôle distinct et essentiel dans la gestion et le fonctionnement de la Société, ce qui permet d'assurer une dynamique de collaboration et d'efficacité.

Le conseil veille aussi à renouveler la composition de ses comités chaque année, garantissant ainsi la pertinence des expertises et l'adaptation continue aux besoins de la Société. Ainsi, au cours de l'automne 2024, le conseil d'administration a procédé à la nomination des membres de ses comités en reconduisant dans leur mandat respectif, et en désignant monsieur Gaëtan Komguem Fotso à titre de nouveau membre des ressources humaines.

Le président du conseil d'administration détient un droit de participation d'office à toutes les réunions des comités, ce qui lui permet de suivre de près les travaux et de contribuer à la coordination et à l'arrimage des différentes instances. Grâce à l'engagement et à la complémentarité de ces comités, le conseil bénéficie d'un appui soutenu dans l'accomplissement de son mandat et la poursuite d'une saine gouvernance.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

- Le comité de gouvernance et d'éthique a pour rôle de seconder le conseil en regard de ses responsabilités en matière de gouvernance, d'éthique, de fonctionnement et d'évaluation de la performance et de l'efficacité du conseil, de ses comités et de ses membres. Au cours de l'année de référence, le comité a tenu quatre réunions qui ont porté sur :
- le suivi des obligations de la Société en matière de gouvernance et d'éthique et rapport au conseil;
- la mise à niveau de la matrice des compétences des administrateurs et recommandation au conseil;
- l'analyse des résultats de l'évaluation du fonctionnement du conseil, de ses comités et de ses membres pour l'exercice 2023-2024 et rapport au conseil;
- l'analyse des résultats d'un sondage réalisé auprès des administrateurs afin d'établir les besoins en matière de formation continue pour l'exercice 2024-2025 et rapport au conseil;

- l'analyse du portrait de la composition du conseil d'administration au 30 septembre 2024 et rapport au conseil;
- l'amendement de la Politique d'attribution des billets de spectacles à l'intention des administrateurs, des cadres et du personnel et recommandation au conseil;
- la réflexion sur les mesures à mettre en place dans le cadre de la réintégration des artistes annulés et rapport au conseil;
- le suivi des travaux de la Fondation de la Société et rapport au conseil.

COMITÉ D'AUDIT

Le rôle du comité d'audit est de seconder le conseil d'administration en matière de reddition de comptes et d'intégrité de l'information financière et des états financiers. De même, il s'assure de la mise en place de mécanismes de contrôle interne et de la gestion des risques. Au cours de l'année de référence, le comité d'audit a tenu quatre réunions qui ont porté sur :

- le suivi budgétaire des résultats prévisionnels et d'autres suivis financiers et rapport au conseil;
- l'analyse du budget 2024-2025 pour approbation et recommandation au conseil;
- l'analyse du rapport sur la Politique de financement des services publics au 31 août 2024 en prévision du rapport annuel 2023-2024 et recommandation au conseil;
- l'analyse des résultats de l'évaluation du comité d'audit pour l'exercice 2023-2024 et rapport au conseil;
- le suivi de l'état d'avancement des travaux de remplacement des unités de ventilation et rapport au conseil;
- le suivi de l'état d'avancement des travaux de remplacement du système de levage et de ses contrôles et rapport au conseil;
- l'analyse d'une demande de la direction visant à augmenter son seuil contractuel dans le cadre des travaux de remplacement des unités de ventilation ainsi que du système de levage et de ses contrôles et recommandation au conseil.;
- le suivi des échanges en ce qui a trait au renouvellement des assurances générales de la Société et rapport au conseil;

- le suivi du processus de sélection qui a conduit au choix du fournisseur pour l'acquisition d'un logiciel de planification et de gestion de spectacles;
- la réception du plan d'audit du Vérificateur général du Québec pour l'exercice financier 2023-2024 et rapport au conseil;
- la revue des résultats des états financiers audités au 31 août 2024 par le Vérificateur général du Québec pour approbation et recommandation au conseil;
- l'assurance de l'indépendance des auditeurs externes.
- Le comité d'audit a eu l'occasion de rencontrer le Vérificateur général du Québec en l'absence des membres de la direction.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction de seconder le conseil en matière de ressources humaines. Il doit s'assurer de la mise en place des politiques en ressources humaines, de l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience du conseil et des critères d'évaluation du poste de PDG. De plus, il doit s'assurer de la mise en place d'un programme de planification de la relève des dirigeants. Au cours de l'année de référence, le comité des ressources humaines a tenu quatre réunions qui ont porté sur :

- le suivi des obligations de la Société en matière de ressources humaines et rapport au conseil;
- l'analyse de l'offre de service d'accompagnement à l'intégration de la nouvelle présidente-directrice générale et rapport au conseil;
- l'analyse des résultats de l'évaluation du comité des ressources humaines pour l'exercice 2023-2024 et rapport au conseil;
- l'analyse du mandat de négociation de la convention collective relative au personnel de scène et recommandation au conseil;
- le suivi de l'état d'avancement des travaux pour le renouvellement de la convention collective relative au personnel de scène et rapport au conseil;

- l'application des directives ministérielles relativement au gel d'embauche entré en vigueur le 1^{er} novembre 2024;
- le suivi du processus de demande d'exception au gel d'embauche du 1^{er} novembre 2024 pour le recrutement d'un dirigeant de la Société et rapport au conseil;
- l'impartition de l'entrevue de départ du dirigeant sortant et rapport au conseil;
- l'analyse des modifications à l'organigramme de fonction du service de la programmation et du service du marketing et rapport au conseil;
- la mise en place d'un comité de sélection pour le recrutement d'un dirigeant de la Société et rapport au conseil.
- Le comité de sélection, mis en place par le comité des ressources humaines, s'est rencontré à de nombreuses occasions au cours de son mandat afin d'établir les critères de sélection de la firme de recrutement du poste à pourvoir, de décider des moyens d'évaluation et de désigner les personnes jugées qualifiées. Il s'est adjoint les services d'une firme externe pour l'accompagner.

AUTRE COMITÉ

COMITÉ DU NUMÉRIQUE

Le comité du numérique a pour rôle de seconder le conseil d'administration en matière de gouvernance numérique de l'organisation. Au cours de l'année de référence, le comité du numérique a tenu quatre réunions qui ont porté sur :

- le suivi des résultats trimestriels des actions numériques de communication et de marketing et rapport au conseil;
- le suivi de l'état d'avancement de l'ensemble des travaux du volet technologie de l'information et rapport au conseil;
- l'analyse des résultats de la reddition de comptes 2024 concernant la sécurité de l'information et rapport au conseil;
- l'analyse des résultats de l'évaluation du comité du numérique pour l'exercice 2023-2024 et rapport au conseil;
- le suivi de l'état d'avancement du dossier en vue de l'acquisition d'un logiciel de planification et de gestion des spectacles et rapport au conseil;
- la réflexion entourant l'intégration graduelle de l'intelligence artificielle pour la prise de notes des rencontres du comité.

RELEVÉ ANNUEL DES PRÉSENCES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

Membres	CONSEIL D'ADMINISTRATION	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE	COMITÉ D'AUDIT	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ DU NUMÉRIQUE
ÉRIC THIBAUT	6/7	4/4	-	-	-
LOUISE CLÉMENT	7/7	3/4	-	4/4	-
ANDRÉE COUTURE	7/7	-	4/4	-	-
SOPHIE LEFRANÇOIS	7/7	4/4	-	4/4	-
CATHERINE MICHAUD	5/7	-	3/4	-	-
RICHARD LEGENDRE	6/7	-	4/4	-	4/4
GAËTAN KONGUEM FOTSO ¹	7/7	-	-	3/4	4/4
STEVE HUOT	7/7	-	-	3/4	-
ANNIE TALBOT ²	7/7	3/4 ³	4/4 ³	3/4 ³	4/4 ³

Conformément au règlement de régie interne de la Société adopté le 13 novembre 2011, un membre est considéré avoir démissionné du conseil d'administration s'il est absent de trois séances successives, sans en avoir avisé au préalable la présidence du conseil d'administration ou le/la secrétaire.

1. Nommé membre du comité des ressources humaines le 25 septembre 2024
2. Nommée présidente-directrice générale par le Conseil des ministres le 21 août 2024 (décret 1289-2024), en fonction le 16 septembre 2024
3. Assistance à titre d'invitée

Le mandat du directeur des finances et de l'administration à titre de président-directeur général par intérim (décret 256-2024) a pris fin le 15 septembre 2024.



Beyrnes Photo - Stéphane Bourgeois



Daniel Bélanger

RÉMUNÉRATION

ADMINISTRATEURS

Outre le remboursement des dépenses auquel ils ont droit dans le cadre de leur fonction, à la suite de la sanction en juin 2022 de la *Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives*, en vertu du décret gouvernemental numéro 221-2023 du 8 mars 2023, les administrateurs de la Société du Grand Théâtre de Québec sont éligibles, depuis le 1^{er} avril 2023, à une rémunération annuelle à titre d'administrateur du conseil d'administration de même qu'à un montant complémentaire lorsqu'ils siègent à un ou plusieurs comités du conseil d'administration.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

Nom du membre	Rémunération versée pour la participation au conseil d'administration		Rémunération versée pour la participation aux comités		AUTRES AVANTAGES	TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION
	PRÉSIDENTE	MEMBRES	PRÉSIDENTE	MEMBRES		
ÉRIC THIBAUT	23 351 \$	- \$	4 626 \$	- \$	- \$	27 977 \$
LOUISE CLÉMENT	- \$	11 676 \$	4 626 \$	3 085 \$	- \$	19 387 \$
SOPHIE LEFRANÇOIS	- \$	11 676 \$	- \$	6 170 \$	- \$	17 846 \$
RICHARD LEGENDRE	- \$	11 676 \$	4 626 \$	3 085 \$	- \$	19 387 \$
ANDRÉE COUTURE	- \$	11 676 \$	4 626 \$	- \$	- \$	16 302 \$
CATHERINE MICHAUD	- \$	11 676 \$	- \$	3 085 \$	- \$	14 761 \$
GAËTAN KONGUEM FOTSO	- \$	11 676 \$	- \$	5 153 \$	- \$	16 829 \$
STEVE HUOT	- \$	11 676 \$	- \$	3 085 \$	- \$	14 761 \$
						147 250 \$

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS 2024-2025 POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

Dirigeants	RÉMUNÉRATION DE BASE ¹	PRIMES D'ASSURANCE COLLECTIVE PAYÉES PAR L'EMPLOYEUR	CONTRIBUTIONS AUX RÉGIMES ASSUMÉES PAR L'EMPLOYEUR	RÉMUNÉRATION GLOBALE ²
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE ANNIE TALBOT	168 339,82 \$	771,38 \$	16 663,72 \$	185 774,92 \$
DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION CLAUDE VERRET	140 722,05 \$	3 482,00 \$	12 646,21 \$	156 850,26 \$
DIRECTEUR MARKETING ET DE L'EXPÉRIENCE CLIENT JEAN-FRANÇOIS ERMEL	117 916,83 \$	2 137,50 \$	10 446,13 \$	130 500,46 \$
CHEFFE DU MARKETING ET DES COMMUNICATIONS LUCIE CLOUTIER	101 868,12 \$	3 629,22 \$	8 816,81 \$	114 314,15 \$
CHEFFE DU SERVICE DE L'ACCUEIL GENEVIÈVE BERGERON	100 907,10 \$	3 629,22 \$	6 834,07 \$	111 370,39 \$

1. La rémunération de base est celle versée au cours de l'année 2024-2025 sur la base de l'échelle de traitement applicable.

2. La rémunération globale comprend les avantages sociaux (voir note 15 de la page 37 des états financiers).

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Conformément à la décision du Secrétariat du Conseil du trésor du 24 janvier 2017 (CT 317234) d'abolir les régimes de rémunération variable du personnel d'encadrement de certains organismes publics dont la Société, le conseil d'administration a procédé le 27 mars 2019 à des modifications aux conditions de travail du personnel d'encadrement en abrogeant le versement de boni au rendement. Aucun boni au rendement n'a été versé depuis 2011-2012.

HONORAIRES DE L'AUDITEUR EXTERNE

Aucun honoraire n'est versé à l'auditeur externe de la Société. En vertu de l'article 30 de la Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec (ch. S-14.01), l'auditeur externe est le Vérificateur général du Québec.

ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société a répondu aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) et du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, notamment par la diffusion sur son site Web des renseignements et des documents transmis dans le cadre d'une demande d'accès à l'information.

Au cours de l'année financière, la Société a reçu une seule demande d'accès à un document administratif qui a été traitée dans un délai de moins de vingt jours. De plus, la Société n'a tenu aucune activité particulière en ce qui concerne l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

APPLICATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ÉTAT ET DE LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE DANS L'ADMINISTRATION

ÉMISSAIRE

Avez-vous un ou une émissaire?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour faire connaître l'émissaire à votre personnel ou le nom d'une personne-ressource à qui poser des questions sur l'exemplarité de l'État?	Non

DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE

Est-ce que votre organisation a pris une directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle et l'a transmise au ministre de la Langue française en vue de son approbation?	Oui
Si vous avez une directive particulière, combien d'exceptions cette directive compte-t-elle?	19
Au cours de l'exercice, votre organisation a-t-elle eu recours aux dispositions de temporisation prévues par le Règlement sur la langue de l'Administration et le Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche?	Non
Si oui, indiquez le nombre de situations, cas, circonstances ou fins pour lesquels votre organisation a eu recours à ces dispositions.	Non

POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'ÉTAT (PLE)

Au cours de l'exercice, avez-vous pris une ou des mesures pour informer votre personnel sur l'application de la Politique linguistique de l'État?	Oui
<ul style="list-style-type: none"> Publication de la Politique linguistique sur le site Internet; Publication de la Politique linguistique sur l'intranet. 	
L'article 20.1 de la <i>Charte de la langue française</i> prévoit qu'un organisme de l'Administration publie, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes pour lesquels il exige, afin d'y accéder notamment par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une autre langue que le français ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un tel niveau de connaissance est souhaitable?	
Est exigé?	6
Est souhaitable?	1

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS 2024-2025

La Politique de financement des services publics, rendue publique en 2009, vise, par de meilleures pratiques tarifaires, à améliorer le financement des services pour en maintenir la qualité et s'assurer de la transparence et de la reddition de comptes du processus tarifaire. Au cours de l'exercice 2024-2025, la Société a procédé à la mise à jour du registre des produits et de l'évaluation de leurs coûts. Les coûts des biens et services sont établis sur la base des coûts totaux (directs et indirects). L'allocation des coûts indirects, qui représente la plus large part des coûts totaux, a été effectuée en tenant compte des mêmes hypothèses qui ont servi au calcul du niveau de financement visé.

Revenus provenant de la tarification	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATIONS PERÇUS ¹ (\$)	COÛTS DES BIENS ET SERVICES (\$)	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT ¹	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATIONS DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
BILLETTERIE	Valeur marchande	1-09-2025	Refixation	1 987 134	3 819 636	52 %	57 %	Promouvoir la diffusion de la culture
MAIN D'ŒUVRE SCÉNIQUE	Coût	1-09-2025	Refixation	1 660 171	3 459 550	48 %	48 %	Promouvoir la diffusion de la culture
LOCATION DE SALLE	Valeur marchande	1-09-2025	Refixation	1 393 976	2 029 026	69 %	74 %	Promouvoir la diffusion de la culture
PRÉSENTATION DE SPECTACLES	Valeur marchande	1-09-2025	Refixation	3 558 939	8 675 144	41 %	47 %	Promouvoir la diffusion de la culture
STATIONNEMENT	Valeur marchande	1-09-2025	Refixation	233 380	328 437	71 %	75 %	Augmenter les revenus autonomes
SERVICES À LA CLIENTÈLE	Valeur marchande	1-09-2025	Refixation	147 516	160 529	92 %	97 %	Augmenter les revenus autonomes
LOCATION DE LOCAUX	Coût	1-09-2025	Refixation	31 467	43 225	73 %	67 %	Augmenter les revenus autonomes
TOTAL				9 012 583	18 515 547	49 %	53 %	

Revenus provenant d'une autre source que la tarification

SUBVENTIONS	4 799 588						
FONDS DES IMMOBILISATIONS	4 168 546						
FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	-						
COMMANDITES	510 419						
INTÉRÊTS ET FRAIS D'ADMINISTRATION	274 984						
ÉCHANGES	0						

Coûts pour des activités gratuites ou non liées à la prestation des services

LOCAUX DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	1 303 020						
FONDS DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL	-						
ÉCHANGES	-						
ACTIVITÉS GRATUITES ²	280 066						
FONDS DES IMMOBILISATIONS	0						
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS	18 766 120	20 098 633					

1. En 2024-2025, 52 % du coût des biens et services provient des frais fixes et généraux. Ces derniers qui sont répartis au prorata des revenus réellement perçus provoquent des fluctuations annuelles importantes au coût des biens et services de chaque catégorie dues à la variation annuelle importante des revenus provenant des présentations et coprésentations ainsi que des revenus de billetterie. Par conséquent, le niveau de financement atteint dans chaque catégorie varie de façon sensible d'une année à l'autre.

2. Accès aux activités gratuites. Raison : rendre accessible les arts de la scène aux personnes à faible revenu.

COMMANDITAIRES

La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2024-2025.

PARTENAIRE MAJEUR

TELUS

PARTENAIRES DE SERVICES

Chez Rioux & Pettigrew
Hôtel Château Laurier
Hôtel Château Bellevue
Alex Coulombe Itée (Pepsi)

PARTENAIRES DE DIFFUSION

Artissimo
Centre d'études collégiales de Montmagny
Centre de la francophonie des Amériques
Centre R.I.R.E 2000
Concerts pour toutes les oreilles
De la Létourneau
Festival Québec Jazz en Juin
Groupe Danse Partout
Hubblo Immersion Inc.
KWE! À la rencontre des peuples autochtones
L'Ampli de Québec
La Rotonde

Le Phoque Off
Les Incomplètes
Maison pour la danse
Mois de l'Afrique à Québec
Mois de l'Histoire des Noirs de Québec
Festival Nuits d'Afrique
Productions Recto Verso
RIDEAU
Solotech
Strada
Tentacle Tribe
Ville de Québec
Zonzo cie



Buzz Cuivres



La Famille Denuy Photo : Jean-François Gravel



Belmont Photo : Stéphane Bourgeois



Catherine Major Photo : Stéphane Bourgeois



Kid Kouna Photo : Stéphane Bourgeois



Grands Ballets Canadiens, Danser Beethoven Photo : Sasha Onyshchenko



Artissimo Photo : Olivier Mocy Robitaille



Dôme



La magie de la chimie Photo : Jean-François Gravel



Mélanie Couture Photo : Stéphane Bourgeois



Daniel Lavoie Photo : Jean-François Gravel



Sheenah Ko - Vernissage d'Eons de Mathieu Valade Photo : Andy Jon



Rosalie Vaillancourt Photo : Stéphane Bourgeois



David Goudreault



Voivod symphonique Photo : Stéphane Bourgeois



Millimétrik



